

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LICENCES

LETTRES MODERNES

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 7 juillet au 30 septembre 2026
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 7 au 18 septembre 2026
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du lundi 12 au jeudi 15 octobre 2026



EMPLOI DU TEMPS

➔ <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>



PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 21 septembre 2026

Vacances de la Toussaint : du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre 2026

Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027

Période des examens : du lundi 4 au samedi 16 janvier 2027
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 18 janvier 2027

Vacances d'hiver : du samedi 13 février au lundi 22 février 2027

Vacances de printemps : du samedi 12 avril au lundi 19 avril 2027

Période des examens : du lundi 26 avril au samedi 10 mai 2027
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 24 mai 2027

2ème session d'examens : du lundi 14 juin au samedi 26 juin 2027

Jury 2ème session : semaine du 28 juillet 2027

Sommaire

I Présentation de la faculté	II Organisation des études
III Présentation de la formation	IV Enseignements
V Scolarité	VI Université

PARTIE



PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Présentation de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

L'équipe de direction

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone damien.zanone@u-pec.fr
- formations et vie étudiante : Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr
- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr
- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative :

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 06

Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Mercredi, Vendredi : 9 h 30 – 12 h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Site Mail des Mèches, MLRI, bureau 112 (1er étage)

baip-llsh@u-pec.fr

Départements de la Faculté

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté :

www.u-pec.fr > Faculté lettres, langues et sciences humaines

Les directrices et directeurs de départements

Département d'allemand

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

Département d'anglais

Guillaume MARCHE : gmarche@u-pec.fr

Marie OLIVIER : marie.olivier@u-pec.fr

Département de communication

Alexandre Borrell : alexandre.borrell@u-pec.fr

Département de géographie

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Département d'histoire

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

Département de langues romanes

Laura LEMA SILVA : laura.lemma-silva@u-pec.fr

Département de lettres

Anne Raffarin : anne.raffarin@u-pec.fr

Département de philosophie

Martin Dumont : martin.dumont@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

: direction.lea-creteil@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Francesco Sergi : francesco.sergi@u-pec.fr

Département de français langue étrangère

dep.fle-llsh@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

Les secrétariats pédagogiques de départements

Licence 1 (sauf LEA) et LANSAD

01 45 17 11 87 / 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : sec.lansad-llsh@u-pec.fr

LETTRES & PHILOSOPHIE

Secrétariat des départements lettres et philosophie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 110

Email : sec.lettres-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 41

LLCER ANGLAIS et ESPAGNOL, mineure ALLEMAND

Secrétariat des départements d'Anglais, d'Allemand et de Langues Romanes (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 114

Email : sec.langues-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 82

LETTRES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)

Secrétariat du département de LEA Créteil (L1, L2, L3 et Master)

Maison des langues et des relations internationales – Rez-de-chaussée, bureau 11

Email : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 82 69 48 67/66

Secrétariat du département de LEA Sénart (L1, L2, L3 et Master)

3e étage, bureau 303 bâtiment C

Email : sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 64 13 43 59

GÉOGRAPHIE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 116

Email : sec.geographie-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 10 91

HISTOIRE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 116

Email : sec.histoire-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 10 91

COMMUNICATION

Secrétariat du département de communication (parcours en Licence et Master)

Bâtiment i2, bureau 123

Email : pour toutes les questions concernant le parcours communication : parcourscom-llsh1@u-pec.fr ; pour le reste : sec.communication-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 83

PARTIE



ORGANISATION DES ÉTUDES

Cursus, services et accompagnement

Organisation des études

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1er temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer un dossier d'inscription administrative.

Une fois vos droits d'inscription payés, la carte d'étudiant sera transmise par le SIOE (service d'inscription et d'organisation des études). C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Les modalités de ces inscriptions seront transmises lors des réunions de rentrée qui auront lieu durant la première quinzaine de septembre. Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

Ces inscriptions permettent d'élaborer le choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires. Si les étudiants ne procèdent pas à ces inscriptions en temps et en heure, ils risquent de ne pas être affectés dans certains groupes car le nombre est limité.

Toutes les informations concernant les réunions de rentrée sont affichées sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/>

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/> > Sclarité > Examens

Dispositifs numériques

Des outils numériques sont à disposition des étudiantes et des étudiants

Une fois votre inscription administrative effectuée, les étudiants doivent activer leur compte numérique étudiant.

Ce compte permettra d'accéder à l'espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC : messagerie, espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

Consultez votre messagerie UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC.

C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

Les services numériques de l'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

Les dispositifs pédagogiques pour accéder aux supports de cours

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

Si vous étiez amené.e à suivre des enseignements hors de l'université

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

Parcours spécifiques d'aide à la réussite

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en OUI SI 2 bénéficieront du dispositif « propédeutique ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en OUI SI 1 bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.
- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).
- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT0000060694
[14](#)

Outils d'intelligence artificielle :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

Description des enseignements de Licences

Licence 1

Expression française :

Vous suivez un cours d'expression française pendant toute la L1 : quelle que soit votre discipline, la qualité de l'expression française constitue une condition essentielle pour réussir vos études dans une Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines - et même au-delà. En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique. Afin d'assurer la continuité pédagogique de cet enseignement, la correction de l'orthographe et de la grammaire (syntaxe, ponctuation, etc.) sera prise en compte dans l'évaluation de tous les travaux écrits (réalisés à la maison et à l'université). Les fautes relevées feront l'objet d'un barème intégré à la note globale de la copie : l'enseignant pourra enlever de 1 à 3 points (/20) en fonction du nombre de fautes commises par double page.

- Au 1er semestre, pour les travaux sur table, le barème des points d'expression sera indiqué sur la copie, mais sans conséquence sur la note ; en revanche, pour les travaux faits à la maison, le barème sera appliqué.

- Au 2e semestre, le barème sera appliqué à tous les travaux écrits.

Licence 1, 2 & 3

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

Un enseignement d'ouverture doit être pris en L2S4.

PARTIE



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Licence de Lettres, parcours et équipes

Présentation du département de Lettres

DIRECTION

Anne RAFFARIN anne.raffarin@u-pec.fr

SECRÉTARIAT DU DÉPARTEMENT DES LETTRES :

Secrétaire : Philippe POITIERS, bureau 110, bât. i2 – 1er étage 01.45.17.11.41

sec.lettres-lsh@u-pec.fr

Jours et heures d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 9 h 45 à 13 h et de 13 h 45 à 17 h 00.

Rôle du Secrétariat du département

- accueil des étudiants pour les inscriptions dans les groupes de travaux dirigés
- les emplois du temps
- les rendez-vous avec les enseignants
- le cahier des réclamations
- interface entre étudiants et enseignants

LISTE DES ENSEIGNANTS DE LETTRES

M. Gautier AMIEL, Maître de conférences en littérature du XVI^e siècle, bureau I1 338

Mme Margaux ANDRISS, doctorante contractuelle

Mme Caroline BENOIT, doctorante contractuelle

M. Ricardo BIBIANO, doctorant contractuel

Mme Jeanne-Marie BOIVIN, Professeure de Langue et Littérature du Moyen Âge, bureau I1 336

Mme Rossana DE ANGELIS, Maître de conférences en linguistique, bureau I1 332

Mme Sylvie DUCAS, Professeure de littérature des XX^e et XXI^e siècles, bureau I1 330

M. Clément DUYCK, Maître de conférences en littérature du XVII^e siècle, bureau I1 340

Mme Claire FOURQUET-GRACIEUX, Maître de conférences en stylistique du français moderne, bureau I1 340

Mme Violaine FRANÇOIS, PRAG, langue française, bureau I1 338

Mme Stéphanie GENAND, Professeure de littérature du XVIII^e siècle, bureau I1 330

M. Bernard GENDREL, Maître de conférences en littérature du XIX^e siècle, bureau I1 330

Mme Clémence HOVELAQUE, doctorante contractuelle

Mme Marie-Madeleine HUCHET, Maître de conférences en langue et littérature du Moyen Âge, bureau I1 340

Mme Blandine LE CALLET, Maître de conférences en langue et littérature latines, bureau I1 332

Mme Élisabeth LE CORRE, Maître de conférences en littérature XIX^e et XX^e siècles, bureau I1 338

Mme Helline LOISEAU, doctorante contractuelle

Mme Noémie MERVEILLE, ATER

M. Thibault MIGUET, Maître de conférences en langue et littérature grecques — Santé, bureau I1 336

Mme Geneviève de MONTALEMBERT, doctorante contractuelle

M. Nicolas MONETTI, doctorant contractuel

Mme Cyrielle MONTRICHARD, Maître de conférences en linguistique

M. Igor NADAL INIESTOLA, doctorant contractuel

Mme Émilie NÉE, Maître de conférences en linguistique, bureau I1 328

Mme Anne RAFFARIN, Professeure de langue et littérature latines, bureau I1 338

Mme Hannah RIOS, doctorante contractuelle

Mme Frédérique SITRI, Professeure de linguistique, bureau I1 328

Mme Anne TEULADE, Professeure de littérature générale et comparée, bureau I3 303

Mme Thanh-Vân TON THAT, Professeure de littérature comparée et francophone, bureau I3 303

M. Damien ZANONE, Professeur de littérature du XIX^e siècle, bureau I1, 330

RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES

CURSUS LICENCE LETTRES MODERNES

Stéphanie GENAND : responsable pédagogique de la L1.

Élisabeth LE CORRE : responsable pédagogique de la L2.

Jeanne-Marie BOIVIN : responsable pédagogique de la L3.

Cyrielle MONTRICHARD : responsable du parcours « Rédaction et Communication Professionnelles ».

Rossana DE ANGELIS : relations internationales (ERASMUS et AIU).

CURSUS MASTER

- Anne TEULADE et Damien ZANONE : responsables pédagogiques du Master "Littérature et Monde : Histoires, Discours, Représentations" (M1 et M2)

- Emilie NEE : coresponsable pédagogique du Master Métiers de la rédaction-traduction (M1 et M2)

- Blandine LE CALLET : responsable pédagogique du Master ARTI (Artisan du Récit par le Texte et l'Image, M1 et M2).

PRÉPARATION AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT

- Elisabeth LE CORRE et Anne TEULADE : coordination de l'agrégation interne de lettres modernes et de l'agrégation spéciale de lettres modernes

- Violaine FRANÇOIS : responsable pédagogique du M1 M2E et du M2 MEEF

ÉCOLE DOCTORALE :

Direction : Éric ATHENOT

DIRECTION DU LIS (laboratoire « Lettres, Idées, Savoir », UR 4395) :

Stéphanie GENAND et Florent GUÉNARD

DIRECTION DU CEDITEC (Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communication, UR 3119) :

Aude SEURRAT

RECOMMANDATIONS POUR LES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

En attendant la rentrée universitaire, les étudiants sont priés :

1°) de réviser leurs connaissances de grammaire (éventuellement avec le manuel du secondaire auquel ils étaient habitués)

2°) de lire les ouvrages indiqués pour le programme de littérature (voir page suivante).

Les étudiants désirant communiquer avec les enseignants peuvent le faire directement par courrier ou par l'intermédiaire du délégué de filière de l'année de licence. Dans le premier cas :

- la feuille doit être convenable
- l'écriture et la présentation doivent être soignées
- la lettre doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée au nom et à l'adresse de l'étudiant et déposée dans le casier de l'enseignant dans la salle des professeurs (1er étage, bât I).

LISTE INDICATIVE ET MINIMALE DES OUVRAGES QUI DOIVENT AVOIR ÉTÉ LUS ET ASSIMILÉS PAR LES ÉTUDIANTS QUI S'INSCRIVENT POUR UN CURSUS EN LETTRES MODERNES

La Bible, au moins la Genèse et un Évangile

Homère, *l'Illiade* + *L'Odyssée*

Sophocle, *Antigone*

Virgile, *l'Énéide*

Contes des Mille et une nuits

Contes de Perrault

Contes de Grimm

Contes d'Andersen

Extraits :

- de *Tristan et Iseut*
- de la légende arthurienne (romans de Chrétien de Troyes et continuateurs)

- du *Roman de Renart*
- de *Gargantua + Pantagruel* de Rabelais
- des *Amours* de Ronsard et des *Regrets* de Du Bellay
- des *Essais* de Montaigne

Molière, 6 pièces (dont *Tartuffe*, *Dom Juan*, *Les Femmes savantes*)

Corneille, au moins *Le Cid*, *Horace* et *Cinna*

Racine, au moins *Phèdre*, *Andromaque*, *Athalie*

La Fontaine, bien connaître au moins 20 fables

La Bruyère, *Les Caractères* (même des extraits)

Madame de La Fayette, *La Princesse de Clèves*

Montesquieu, *Lettres Persanes*

Abbé Prévost, *Manon Lescaut*

Marivaux, *Le Jeu de l'Amour et du Hasard* + *Les Fausses Confidences*

Voltaire, *Candide* + *L'Ingénu* + *Zadig*

Diderot, *Jacques le Fataliste et son maître*

Rousseau, *La Nouvelle Héloïse* + 1^{er} Livre des *Confessions*

Laclos, *Les Liaisons dangereuses*

Balzac, au moins 4 romans (ex. : *Le Père Goriot*, *Eugénie Grandet*, *Le Lys dans la Vallée*, *Une Ténébreuse affaire*)

Stendhal, au moins *Le Rouge et le Noir* + *La Chartreuse de Parme*

Victor Hugo, au moins un roman + 20 poèmes + une pièce

Musset, *Lorenzaccio* + *On ne badine pas avec l'amour*

Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*

Flaubert, *Madame Bovary* + *Salammbô* + *Bouvard et Pécuchet*

Maupassant, au moins une dizaine de nouvelles

Zola, au moins *L'Assommoir* + *Germinal*

Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*

Apollinaire, au moins *Alcools*

Proust, au moins *Un amour de Swann*

Colette, au moins un ouvrage

Giraudoux, au moins *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*

Claudé, au moins *Le Partage de midi*

Anouilh, au moins *Antigone*

Sartre, au moins *Les Mots* + *Huis clos*

Giono, *Le Hussard sur le toit*

Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes*

Claude Simon, *La Route des Flandres*

Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*

Léopold Sédar Senghor, *Chants d'ombre*

Kateb Yacine, *Nedjma*

Littérature étrangère :

Cervantes, *Don Quichotte*

Shakespeare, *Roméo et Juliette* ; *Hamlet* ; *Le Songe d'une nuit d'été* ; *Macbeth*...

Defoe, *Robinson Crusoé*

Goethe, *Faust*, *Les Souffrances du jeune Werther*

Hoffmann, *L'Homme au sable* ; *le Conseiller Krespel*

Tchékhov, *Les trois soeurs*, *La Steppe*

Tolstoï, *Anna Karénine*

Wilde, *Le Portrait de Dorian Gray*

Joyce, *Portrait de l'artiste en jeune homme*

Brecht, *L'Opéra de quat' sous*

Kafka, *Le Procès* ; *le Château*

Faulkner, *Sanctuaire*

Carpentier, *Le Siècle des Lumières*.

Présentation du parcours Rédaction et Communication Professionnelle (RCP)

Responsabilités pédagogiques

Cyrielle Montrichard

Bureau I1 332

cyrielle.montrichard@u-pec.fr

Permanences : sur rendez-vous

OBJECTIFS

En prenant pour objectif la « rédaction professionnelle », le parcours entend proposer une formation autour des techniques rédactionnelles dans le monde du travail, ce que les Anglo-Saxons appellent *technical writing*. Il s'agit, en évitant une spécialisation trop étroite, de faire face à des besoins diversifiés. La rédaction, est une fonction générique, qui peut correspondre à un poste précis, « rédacteur (technique) », autant qu'à une compétence transversale, commune à de nombreux métiers (ceux qu'énumère la rubrique « débouchés » ci-dessous).

Le parcours vise à :

- Allier une formation générale solide en Lettres à une maîtrise des situations de communication sociales
- Découvrir les métiers et les pratiques professionnelles relevant de la rédaction, au sein des diverses organisations
- Réfléchir sur les supports et les circuits de communication (incluant le numérique)
- Former aux techniques relevant de l'informatique et du numérique
- Faciliter l'insertion professionnelle dans les structures professionnelles faisant appel aux écrits spécialisés.

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un Bac + 4 semestres à contenu littéraire ou culturel :
 - L1 et L2 en : lettres, langues, philosophie, histoire-géographie, LEA, médiation culturelle, info-com, arts du spectacle, droit, économie, AES...
 - CPGE littéraires
 - DUT : information et communication, métiers du livre et de la documentation, gestion des entreprises et administration, carrières sociales...
 - BTS : filières proches de la communication, de l'information, des métiers du livre, de la gestion des entreprises, du commerce et du marketing
- Faire valoir ses diplômes antérieurs ou acquis professionnels, ou présenter une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : service Formation Continue / VAE, Fc-vae@u-pec.fr, et consulter : www.u-pec/sceppe
- Etudiant en formation initiale ou salarié en formation continue

COMPETENCES VISEES

Il s'agit des compétences suivantes, en lien avec la rédaction professionnelle :

- posséder la grammaire de sa langue, les registres et les genres
- analyser, classer et traiter des sources d'information spécialisée
- porter un jugement critique motivé sur des documents (textes et images)
- (re)formuler en s'adaptant aux besoins d'une entreprise et à des publics divers
- savoir synthétiser, expliquer, argumenter
- s'approprier les outils de bureautique, d'infographie, de mise en page professionnelle, de documentation sur le web, de communication numérique.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ils concernent les métiers de la communication et de la conception-rédaction, dans des structures de travail diverses, appartenant aux secteurs public et privé :

- chargé de communication (interne ou externe) en entreprise, en agence, en collectivité territoriale, dans l'administration, ou dans le secteur associatif
- chargé de relations publiques
- attaché de presse

- concepteur-rédacteur
- rédacteur online, rédacteur web
 - *community manager*
- rédacteur technique dans les secteurs technologiques et industriels ou dans les cabinets et agences spécialisés
- rédacteur de presse institutionnelle et de journaux d'entreprise

POURSUITE D'ÉTUDES

Titulaire d'une licence, l'étudiant peut intégrer :

- un master professionnel, correspondant aux différents aspects de son parcours et à sa motivation
- un master recherche, en Lettres, Langues, Sciences Humaines

Il peut aussi compléter son diplôme par la Licence Professionnelle « Communication du secteur associatif », à l'UPEC (IUT Sénart Fontainebleau).

Le semestre 5 est consacré à des enseignements en tronc commun avec la filière de lettres modernes et à une majorité d'enseignements spécialisés. Le semestre 6, outre des cours théoriques et appliqués, comporte un stage obligatoire en entreprise de trois mois minimum (le stage peut avoir une durée de 6 mois max.).

Le parcours « Rédaction et Communication Professionnelles » intègre à la fois analyse et production, travail individuel et collectif. Il repose sur une collaboration entre les enseignants-chercheurs de l'université et des professionnels extérieurs.

On attend aussi que les étudiants participent aux sorties pédagogiques qui sont organisées dans le courant de l'année universitaire. (Une ou deux dans l'année). Ces sorties (exposition, théâtre, visites) donneront lieu à un travail (compte rendu, réflexion, création infographique) qui sera évalué.

STAGE EN ENTREPRISE

1) Objectif

Le stage s'effectue dans des structures diverses, dès lors que l'écrit en situation professionnelle, et sur tous supports, est au centre des pratiques et de la réflexion critique : entreprises privées (production industrielle ou culturelle, secteur tertiaire), administrations, collectivités territoriales et locales, agences de communication, agences de publicité, agences de presse spécialisées, maisons d'édition, secteur associatif. Le stage peut s'effectuer dans des services très divers également, pour des fonctions variées : communication interne et/ou externe, relations publiques, relations presse, journalisme d'entreprise, rédaction web, *community management*, rédaction technique, gestion documentaire, conception de projet, communication événementielle, etc.

Il constitue une première expérience professionnelle permettant d'approfondir, voire d'élargir les connaissances acquises dans le cursus du parcours Rédaction professionnelle. Il permet en outre à l'étudiant de s'insérer dans une équipe de travail et de découvrir concrètement la réalité du terrain. Un bon stage peut déboucher sur un emploi...

Interface entre l'Université et le monde du travail, le stage revêt une importance fondamentale dans la formation. L'équipe enseignante sera donc particulièrement vigilante quant à :

- la sélection du stage
- la négociation préalable du contenu du stage
- l'adéquation du stage à la personnalité et aux attentes de l'étudiant

- l'intégration escomptée de l'étudiant chez l'employeur

2) Contenu

Il s'agit de réaliser un travail utile à l'entreprise d'accueil et formateur pour l'étudiant. Le plus souvent, après une brève période d'observation et de formation, l'étudiant sera à même de participer aux tâches courantes du (ou de plusieurs) service(s) en assurant le travail habituel d'un poste en partie, ou en totalité. Il peut être amené à assister ou à remplacer un membre du personnel pendant ses congés, voire à définir et à mettre en place de nouvelles fonctions.

Compte tenu du lieu du stage, il s'agira de prendre sa part de la rédaction professionnelle dans la diversité de ses genres et de ses fonctions. Soit dans le cadre d'un projet ou d'un événement particulier où l'écrit intervient à différentes étapes, le plus souvent articulé à des pratiques orales ; soit dans le cadre des prérogatives du service habilité à fournir des documents de différentes natures pour des destinataires distincts. La maîtrise de l'outil informatique est indispensable (bureautique, tableaux, infographie, etc.), ainsi que la capacité à s'adapter aux logiciels professionnels utilisés par l'entreprise (qui ne sont pas forcément ceux des cours d'Informatique dispensés pendant l'année).

3) Durée

3 mois à compter du mois d'avril.

4) Organisation

La recherche du stage est effectuée par l'étudiant, **dès la rentrée**.

Elle peut se faire avec l'aide des enseignants, du responsable BAIP de l'UFR LLSH, du service Emplois-stages de l'Université, du SCUIO (ateliers « Insertion professionnelle »), des partenaires du Service Vie de l'Etudiant de l'Université, de la Bibliothèque universitaire, des annuaires professionnels (Internet). Par ailleurs, un enseignement au semestre 5 permettra à l'étudiant de travailler sur sa recherche de stage en adéquation avec son profil et ses ambitions professionnelles.

Les stages peuvent être effectués à l'étranger (voir dès la rentrée le Service des Relations Internationales, notamment pour le dossier de subvention).

Dans tous les cas de prospection libre, il est important de commencer la recherche le plus tôt possible, avec un CV et une lettre de motivation à jour et adaptés à la demande.

Lorsque la négociation du stage est en passe d'aboutir (accord sur le contenu et sur la période, et sur l'indemnité octroyée), l'étudiant fait valider son futur stage par le responsable universitaire, puis après accord, établit une convention sur l'application Estage. Une fois la convention renseignée, l'étudiant l'imprime, la fait signer par son responsable entreprise, la signe à son tour et la transmet au secrétariat pédagogique. Le tuteur pédagogique signe le dernier, après l'étudiant et le responsable du stage en entreprise. Chacun conserve un exemplaire photocopié.

Les conventions de stages sont désormais créées en ligne à partir d'Estage.

Estage est accessible sur e-campus à la rubrique : Orientation-Insertion/Convention de stage, à l'adresse suivante : <https://ecampus.u-pec.fr>

La procédure complète est accessible en ligne sur le site de l'Université :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/stages-emplois/gerez-vos-conventions-de-stage-en-ligne>

Au cours du stage, l'étudiant sera encadré par un enseignant du Parcours, qui sera son tuteur (voir note ci-dessous sur le rôle du tuteur). Celui-ci est tenu d'entrer en relation avec l'entreprise d'accueil et le stagiaire dans les premières semaines du stage pour s'assurer de la bonne insertion de l'étudiant et du respect des termes de la convention de

part et d'autre. Il doit pouvoir, à la demande de l'étudiant, lui fournir de l'aide et des conseils techniques ou méthodologiques, dans la réalisation de sa mission ou l'orientation de son rapport de stage.

5) Évaluation

Le stage est sanctionné par un rapport et une soutenance qui prennent simultanément en compte trois critères :

- l'évaluation, par l'entreprise, du travail et des résultats fournis par l'étudiant
- la maîtrise technique du sujet, à l'écrit comme à l'oral
- les qualités formelles du rapport et de la soutenance

> Le rapport

C'est une partie essentielle de l'évaluation pour l'entreprise comme pour l'Université.

Un exemplaire numérique (ou papier si le jury en fait la demande) sera envoyé à chacun des deux membres du jury (date impérative précisée par le responsable de la formation en juin).

> La soutenance

Elle a lieu au plus tard la dernière semaine de juin ou la première semaine de juillet (Voir le calendrier universitaire en ligne sur le site de l'UFR LLSH, rubrique 'scolarité').

C'est un exposé, non lu, de 15 minutes, devant un jury composé de deux enseignants du Parcours et, si possible, un professionnel (le responsable du stage en entreprise).

Il est essentiel de prévenir suffisamment tôt le responsable du stage en entreprise de la date de la soutenance, qui peut être modifiée en cas de besoin, pour qu'il puisse y assister. Ceci permet en effet à l'équipe enseignante de renforcer les liens du Parcours Rédaction professionnelle avec les entreprises et d'évaluer plus précisément l'insertion professionnelle des étudiants.

La soutenance ne doit pas être une répétition générale du contenu du rapport, qui a été lu par le jury.

Après avoir restitué brièvement le cadre et les objectifs du stage, l'exposé souligne les lignes de force de cette expérience, en dégage les principaux acquis et s'interroge, le cas échéant sur des aspects moins satisfaisants.

On attend, par ailleurs, que l'étudiant puisse porter un regard critique sur son rapport de stage (sa réalisation et sa méthodologie) et que l'entretien avec le jury puisse permettre de dégager des perspectives universitaires ou professionnelles.

À l'issue de la soutenance, le jury délibère et attribue une note à l'étudiant. Celle-ci sera connue au moment de l'affichage des résultats.

La licence mention Lettres parcours « Rédaction et communication professionnelles » ne pourra être délivrée qu'après la soutenance du rapport de stage.

> Critères de notation du rapport de stage

- la restitution de la mission : intérêt, objectifs, difficultés, pertinence du plan, méthode ;

- le contenu : connaissance, maîtrise du sujet, analyse, prise de position, ouverture sur des perspectives plus larges
- la forme : la relation texte-image, la mise en page, l'orthographe, la syntaxe, le respect de l'ensemble des consignes développées tout au long de l'année, la bibliographie et l'index éventuels, les annexes, les notes en bas de pages, etc.

6) Votre tuteur

Un enseignant de la Licence encadrera votre stage pour agir en qualité de représentant de la filière.

Rôle du tuteur de stage

Être tuteur d'un étudiant dans le cadre d'un stage en entreprise, cela signifie assurer le suivi du stage jusqu'à la soutenance du rapport :

> assurer la médiation entre l'Université et l'entreprise

*prendre contact avec le maître de stage de l'entreprise via l'étudiant pour échange de vues

*convenir d'un rendez-vous dans l'entreprise (au bout d'un mois de stage, environ)

*s'assurer que l'étudiant donne satisfaction (efficacité, intégration dans l'entreprise, ponctualité, curiosité, etc.), et, réciproquement, que le stage effectué par l'étudiant répond aux attentes de la filière (il ne doit pas s'agir d'un stage « photocopies »)

*répondre aux éventuelles questions de l'étudiant sur le stage, le rapport de stage et sa méthode, les aspects administratifs de la Licence.

> envisager le rapport de stage et la soutenance : rappeler la méthode

*le rapport : collecte des éléments qui doivent figurer dans le rapport, critères de choix et de hiérarchisation, réflexion sur la place et le statut de la rédaction professionnelle dans l'entreprise, plan du rapport, annexes (choix, présentation, sommaire...)

*la soutenance : réflexion sur la spécificité de l'oral de soutenance (privilège accordé à la distance critique)

*la remise du rapport : convenir avec l'étudiant d'une date et d'une adresse de réception du rapport (au moins une semaine avant la soutenance).

Présentation du parcours communication

Présentation générale

Le parcours Communication s'adresse aux étudiants inscrits en « majeure » Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication fondée sur un parcours thématique. La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du parcours est dédiée à l'étude de la communication politique et publique, par différentes approches. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale et y consacre des enseignements analytiques et pratiques.

Programme des enseignements

12 ECTS sont dédiés au Parcours Com chaque année.

L1

Semestre 1 : UE 1.3 Découvrir l'étude des médias et du journalisme

- 1.3.1 : Étudier la communication (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)
- 1.3.2 : Introduction aux médias et à l'information (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)

Semestre 2 : UE 2.3 Enquêter sur les médias et le journalisme

- 2.3.1 : Le pouvoir des médias et des journalistes en France (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)
- 2.3.2 : Analyse des récits médiatiques (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)

L2

Semestre 3 : UE 3.3 Analyser la communication politique et publique

- 3.3.1 : Introduction à la communication politique et publique (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)
- 3.3.2 : Introduction à l'étude des discours politiques (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)

Semestre 4 : UE 4.3 Enquêter sur la communication politique et militante

- 4.3.1 : Communication et militantisme : (3 ECTS, 9 h CM + 15 h TD)
- 4.3.2 : Communication et élections : (3 ECTS, 9 h CM + 15 h TD)

L3

Semestre 5 : UE 5.3 Interroger la communication numérique

- 5.3.1 : Cultures numériques (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)
- 5.3.2 : Analyse critique du web (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)

Semestre 6 : UE 6.3 Pratiquer la communication numérique

- 6.3.1 : Droit de l'Internet (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)
- 6.3.2 : Usages professionnels de l'Internet (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)
- 6. 3.3 : Pratiques, formes et enjeux de la communication avec l'IA (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)

Modalités de recrutement

Le parcours Communication est sélectif. Les détails des modalités de candidature (pièces à fournir, calendrier, etc.) sont disponibles sur <https://llsh.u-pec.fr/departements/communication/parcours-communication-modalites-de-candidature>.

Candidater en première année

Les étudiant.es en L1 Lettres, LLCER Anglais et LLCER Espagnol candidatent directement sur Parcoursup.

Les étudiant.es en L1 Histoire, Géographie et Philosophie, une fois acceptés sur Parcoursup et après avoir confirmé leur choix, doivent adresser un dossier de candidature avant le 10 juillet 2026. En fonction des places disponibles, une seconde session est ouverte du 17 août au jeudi 17 septembre 2026 minuit à l'adresse parcourscom-llsh@u-pec.fr (les modalités de candidature sont précisées sur la page <https://llsh.upec.fr/departements/communication/parcours-communication-modalites-de-candidature>).

Candidater en deuxième ou troisième année

Les étudiants qui candidatent pour rejoindre le parcours Communication en L2 ou L3 doivent impérativement déposer un dossier de candidature sur la plateforme E-candidat (<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat/#!accueilView>) avant le 10 juillet 2026. Une deuxième session de candidatures est ouverte du 17 août au 3 septembre 2026 minuit, en fonction des places disponibles.

Pour les étudiant.es qui suivent déjà le parcours, la poursuite en deuxième et troisième année est automatique, sous réserve d'en faire la demande par mail à parcourscom-llsh@u-pec.fr dès que les résultats de l'année en cours sont connus.

La présence de tous les étudiants (L1, L2, L3) est obligatoire lors de la **réunion de rentrée** organisée pendant la semaine d'inscriptions pédagogiques début septembre.

Contacts

Secrétariat pédagogique du parcours communication :

parcourscom-llsh@u-pec.fr

bureau i2 123

Responsable pédagogique :

Alexandre Borrell (Maître de conférences en SIC)

alexandre.borrell@u-pec.fr

Parcours artisan de l'image

Présentation générale

Le parcours Artisan de l'Image (ADI) s'adresse aux étudiants des licences d'anglais, d'espagnol, d'histoire, de lettres et de philosophie. Ce parcours occupe, pour chaque semestre, l'UE 3 (sur les 4 UE d'un semestre) de la licence à laquelle il est adossé. Fondé sur un partenariat avec l'Ecole Méliès et l'INA Campus, également membres du Campus des Métiers et des Qualifications Artisan de l'Image, le parcours ADI vise à initier, au cours des 3 années de licence, les étudiants aux champs de la narration audiovisuelle, tout en maintenant un équilibre avec la formation disciplinaire de la licence principale. Il s'agit d'acquérir notamment en L1 et grâce à l'intervention de nos partenaires, les bases techniques de tournage (son, image, montage, post-production) pour en saisir les contraintes et les enjeux dans l'écriture et la narration visuelles (fiction ou documentaire). Les étudiants seront progressivement initiés à l'écriture pour l'audiovisuel (dont l'écriture de scénario). Un débouché de ce parcours, quelle que soit la licence disciplinaire choisie, pourra être le master ARTI (Artisan du Récit par le Texte et l'Image) proposé par le département de lettres, toujours en collaboration avec l'Ecole Méliès et l'INA.

PARTIE

IV

ENSEIGNEMENTS

Programmes et modalités d'évaluation

Semestre 1

UE 1.1 - Acquérir une culture en histoire littéraire (1)

ECUE 1.1.1 - Histoire littéraire (Moyen Âge-XVIIe s.)

Nom de l'enseignant : Gautier AMIEL, Maxime CONCHE

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Ce cours aura pour but de présenter un panorama de la littérature française depuis l'époque médiévale jusqu'au XVIIe siècle au travers de l'étude d'extraits d'œuvres fournis par l'enseignant. Le parcours proposé permettra de s'intéresser à diverses grandes (et moins grandes) figures d'auteurs et d'autrices, aux pratiques littéraires représentatives des époques envisagées et aux grands enjeux historiques et théoriques de la production littéraire française qui se forge tout au long de la longue période envisagée.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 1.1.2 - Lecture d'œuvres

Nom de l'enseignant : Noémie MERVEILLE, Samuel ROBE

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours :

Groupes 1 et 2 (Noémie MERVEILLE) : *Verlaine et Rimbaud avant « Verlaine et Rimbaud »*

Avant la formation de l'un des couples emblématiques de la littérature française, il y eut un Verlaine avant Rimbaud, un Rimbaud lecteur de Verlaine. L'étude attentive de leurs premiers recueils permet d'éviter l'écueil d'une lecture exclusivement biographique à laquelle leurs écrits postérieurs à leur rencontre ont souvent été réduits.

Ce cours propose d'étudier deux recueils, *Cahier de Douai* de Rimbaud et *Fêtes galantes* de Verlaine qui participent, chacun à leur manière, au renouvellement de la poésie grâce à une modernité tout à la fois thématique, formelle et lexicale. Ce cours de poésie s'appuiera sur l'apprentissage et la mobilisation d'un vocabulaire littéraire et stylistique adapté. L'analyse de textes, l'interprétation personnelle fondée sur des observations précises et l'échange constitueront le cœur de nos séances. Un poème ne veut jamais tout à fait dire ce qu'il semble dire...

Œuvres au programme :

Arthur RIMBAUD, *Cahier de Douai* [1870], édition de Jean-Luc Steinmetz, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2023. [Ou toute édition antérieure]

Paul VERLAINE, *Les Fêtes galantes* [1869], Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1973.

Bibliographie :

Jean-Pierre RICHARD, *Poésie et Profondeur* [1955], Paris, Points, 2014.

Agnès Spiquel, *Verlaine et Rimbaud avant 1871, Les conférences de l'Université permanente de Nantes, 2019*, [Vidéo en ligne sur : <https://u-news.univ-nantes.fr/agnes-spiquel-verlaine-et-rimbaud-avant-1871>]

Paul VERLAINE, *Les Poètes maudits*, Paris, Léon Vanier, 1884.

Groupe 3 (Samuel ROBE) : Jouer avec le réel, (ré)écrire son passé

Ce cours vise à donner l'opportunité aux étudiants et aux étudiantes en Lettres de lire et d'analyser deux œuvres écrites par deux autrices de la seconde moitié du XXe siècle. L'étude de ce corpus permettra ainsi de consolider et d'approfondir un certain nombre de notions littéraires étudiées dans l'enseignement secondaire (distinguer récit de soi, autobiographie, autofiction) tout en abordant de nouveaux concepts et savoirs liés aux enjeux de l'écriture contemporaine.

Œuvres au programme :

DURAS Marguerite, *Un barrage contre le Pacifique* (1950), Folio, 1978.

ERNAUX Annie, *Une femme* (1988), Folio, 2025.

Il est indispensable de se procurer ces deux œuvres, en livre papier, pour le premier cours.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	----	Oral	Écrit	Oral
100%	----	100%	100%	100%

ECUE 1.1.3 - Atelier littéraire

Nom de l'enseignant : Clémence HOVELAQUE, Helline LOISEAU, Hannah RIOS, Samuël ROBE

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 /semaine

Description de cours : Les ateliers littéraires proposent une approche expérientielle de la littérature, articulant lecture, écriture, oralisation et médiation des œuvres. À travers des activités variées (écriture créative, écriture au modèle et réécriture, lecture à voix haute, interprétation, projets individuels ou collectifs), les étudiant.e.s explorent les textes au regard de la pratique. Ils développent ainsi une compréhension sensible des textes, des faits de langue et des procédés d'écriture, tout en renforçant leurs capacités d'analyse, d'expression, de création et de transmission.

Au semestre 1, il s'agira de lire, d'écrire et de créer à partir de modèles.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

ECUE 1.1.4 - Littérature et culture gréco-romaines

Nom de l'enseignant : Blandine LE CALLET

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 /semaine

Description de cours : Le cours sera consacré à l'étude de l'*Odyssée* d'Homère.

Bibliographie : Homère, *l'Odyssée* (Traduction de Victor Bérard), édition Le livre de Poche n° 602 (4,50 €). Les étudiants devront être en possession de l'ouvrage lors du premier cours et avoir lu, au minimum, le récit du voyage d'Ulysse (chants 5 à 12 et chant 13 jusqu'au vers 185, p. 173-320). Un fascicule destiné à servir de support de cours sera distribué au début du semestre.

Modalités d'évaluation :**Modalités de contrôle des connaissances :**

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
	100%	100%	100%	100%

UE 1.2 - Identifier les mécanismes de la langue**ECUE 1.2.1 - Introduction à la linguistique : qu'est-ce qu'une langue ?**

Nom de l'enseignant : Rossana DE ANGELIS

Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Description de cours : Ce cours vise 1) à présenter les concepts fondateurs de la linguistique tels qu'élaborés par F. de Saussure, ainsi que les principaux domaines des sciences du langage ; 2) à proposer spécifiquement une introduction à la phonologie et à la phonétique, à la morphologie, à la syntaxe et à la sémantique du français.

Bibliographie :

Saussure F. de, 1916, *Cours de linguistique générale*, texte établi par C. Bailly et A. Sechehaye, Payot, 1971.

Yaguello M., *Alice au pays du langage : pour comprendre la linguistique*, Seuil, 1981 (en ligne : <https://archive.org/details/aliceaupaysdulan0000yagu>)

Chiss J.-L., Filliolet J., Maingueneau D., *Introduction à la linguistique française*, tomes 1 et 2. Hachette. 2001.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle terminal</u>		<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

ECUE 1.2.2 - Grammaire : analyser la phrase simple

Nom de l'enseignant : Huy Linh DAO, Igor NADAL INIESTOLA, Maxime VETIER

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : Ce cours vise à revoir les notions fondamentales permettant d'analyser une phrase simple. On commencera par distinguer la catégorie grammaticale du mot, en introduisant les tests sur lesquels s'appuie l'analyse linguistique. On définira ensuite les fonctions de GN et de GV, bases de la phrase simple et on verra pour terminer la différence entre complément essentiel et complément accessoire.

Bibliographie :

Riegel, Martin et al. : *Grammaire méthodique du français*. PUF, 2009.

Gardes-Tamine Joëlle (dir), *Cours de grammaire française*, Armand Colin, « Hors collection », 2015.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

UE 1.3 - Parcours Lettres : mobiliser les concepts de tradition et de modernité

ECUE 1.3.1 - Mythes littéraires

Nom de l'enseignant : Gautier AMIEL

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : Le cours se propose d'interroger le devenir de certains mythes particulièrement intéressants pour l'invention littéraire occidentale. À travers un corpus de textes donnés par l'enseignant, qui remontera à l'Antiquité grecque et courra jusqu'à des productions contemporaines, il s'agira d'analyser la façon dont les mythes sont fabriqués, écrits, réécrits et adaptés. Seront envisagés les mythes et figures mythiques suivantes :

- Le mythe de l'âge d'or
- Orphée et Eurydice
- Prométhée
- Cupidon
- La Reine de Saba

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
	Écrit	Oral	Écrit	Oral
	100%	100%	100%	100%

ECUE 1.3.2 - Actualités de la littérature

Nom de l'enseignant : Stéphanie GENAND

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : Les œuvres littéraires appartiennent à plusieurs époques : celle de leur création, mais aussi celle de ce qu'on appelle leur « réception » et qui désigne le moment où elles sont lues et où elles rencontrent la sensibilité du public et les enjeux politiques et sociaux du moment. Or ce mélange de temporalités soulève plusieurs difficultés : soit l'œuvre ne parvient pas à dialoguer avec le présent dans lequel elle s'inscrit – risque de l'anachronisme –, soit elle le fait de manière problématique car les valeurs et les perspectives ont changé – risque du malentendu, voire du scandale et de la censure. L'objectif de ce cours sera précisément d'examiner les principales questions que pose l'œuvre littéraire à l'actualité : des questions d'histoire des idées – le passé peut-il dialoguer avec le présent et comment ? –, des questions éthiques – faut-il contourner ou affronter les tensions morales provoquées par les textes représentant des dominations politiques et sexuelles ? – et des questions esthétiques, voire existentielles : pourquoi lire nous affecte-t-il toujours en profondeur. Les séances mêleront l'apprentissage des notions théoriques aux lectures d'œuvres et aux expériences d'écriture.

Bibliographie :

Laure MURAT, *Toutes les époques sont dégueulasses*, Paris, Verdier, 2026.

Marie-Jeanne Zenetti, « Que fait #Mee too à la littérature ? Lecture féministe et lecture littéraire », *Revue critique de fixxions française et contemporaine*, n°24, 2022 : <https://journals.openedition.org/fixxion/2148>

Tiphaine SAMOYAU, *Toutes sortes de misérables*, Paris, Seuil, 2026.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	----	Oral	Écrit	Oral
100%	----	100%	100%	100%

UE 1.3 – Parcours Artisan de l'image - S'initier aux fondamentaux de l'audiovisuel - première étape

ECUE 1.3.1. - Bases du tournage 1

Nom de l'enseignant : À venir (enseignant de l'INA Campus)

Volume horaire hebdomadaire : 4 h tous les 15 jours

Description de cours : Ce cours vise à appréhender les fondamentaux techniques du tournage : caméra, composition, captation et qualité audio, éclairage, montage (les cours auront lieu à l'UPEC).

Bibliographie : À venir

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Session 1			TP	Nombre d'épreuves
CCI			100%	3,0

NB : le cours étant évalué en CCI (Contrôle continu intégral), il n'y a pas de seconde session

ECUE 1.3.2. - Analyse filmique 1

Nom de l'enseignant : Denis Brusseaux (Ecole Méliès)

Volume horaire : 4 h sur 7 séances dans le semestre (de 17 h à 21 h : 01/10 ; 15/10 ; 05/11 ; 19/11 ; 03/12 ; 17/12 ; 07/01/2027)

Description de cours : Un spécialiste de l'analyse du cinéma propose des projections de grands classiques suivies d'une analyse technique et d'un débat avec les étudiants. Ces séances ont lieu à l'Ecole Méliès (26 avenue Guy Môquet, 94310 Orly).

[Séances d'analyse filmique](#)

Modalité de contrôle des connaissances :

La validation du cours se fait uniquement par contrôle de l'assiduité (obligatoire).

Modalités de contrôle des connaissances :

✉ Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 1.3 - Parcours communication : découvrir l'étude des médias et du journalisme

ECUE 1.3.1. - Étudier la communication

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours propose une introduction aux sciences de la communication. Nous aborderons les fondamentaux des théories de la communication et de l'interaction, de la communication interpersonnelle verbale et non verbale qui permettront par la suite de s'ouvrir sur les domaines de la communication publique et politique dans le reste du parcours communication des étudiant.es. Conçu comme une propédeutique à la suite du parcours, ce cours a pour objectif de poser les bases théoriques essentielles à l'analyse de la communication, tout en mettant en lumière leurs ancrages empiriques et les savoirs profanes et professionnels qui les nourrissent.

Bibliographie : - ALVES A., SIMON J., *Les Sciences de l'information et de la communication (SIC) en IUT - 35 fiches*, Ellipses, 2020

- BOUGNOUX D., *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte (coll. : « Repères »), 2002

- BOURE R., *Les origines des sciences de l'information et de la communication : regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion presses universitaires (coll. : « Communication »), 2002

- OLIVESI S., *Sciences de l'Information et de la Communication. Objets, savoirs, discipline*, Presses Universitaires de Grenoble, 2014

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 1.3.2. - Introduction aux médias et à l'information

Nom de l'enseignant : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours d'introduction vise à acquérir des connaissances et à développer des capacités d'analyse des médias et de l'information. En premier lieu, une brève histoire des médias de masse en France, du XIX^e siècle à aujourd'hui, vise à évaluer les déterminants techniques, économiques, politiques, sociaux et culturels de l'évolution des entreprises médiatiques et de leurs contenus. Un accent particulier est porté sur la télévision et différents genres télévisuels. Ensuite, l'information est abordée sous deux aspects : comme une production sous contrainte, à travers l'étude de couvertures de presse, et par les pratiques actuelles de consommation et d'utilisation des médias. Le cours est alimenté d'exemples tirés de l'actualité. Il nécessite la participation active des étudiant.es.

Bibliographie :

BALLE F., *Les médias*, PUF [Que sais-je ?], 10e édition, 2020 [sur cairn.info].

LE GRIGNON B., NEVEU E., *Sociologie de la télévision*, Paris, La Découverte, 2017 [disponible sur cairn.info].

SAUVAGE M., VEYRAT-MASSON I., *Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2012.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 1.4 - S'exprimer à l'oral et à l'écrit (1)

ECUE 1.4.1 - Expression française

Nom de l'enseignant : Clara CINI, Igor NADAL INIESTOLA, Maxime VETIER

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : Ce cours vise à consolider un certain nombre de compétences écrites fondamentales qui doivent être acquises pour aborder dans de bonnes conditions un cursus universitaire en Lettres et au-delà une insertion professionnelle. L'enseignement combine des exercices systématiques en classe et un travail individuel en autonomie via la plateforme *écrit+tests* <https://app.tests.ecriplus.fr/> et le site *J'améliore mon français écrit* (http://uoh.univ-montp3.fr/j_ameliore_ma_maitrise_du_francais/portail/). Au cours des deux semestres seront abordés les thèmes suivants : Employer des mots à bon escient / Structurer correctement les phrases / Orthographier et ponctuer de manière correcte / Savoir organiser un texte bref /

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

ECUE 1.4.2 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://lsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 1.4.3 - Méthodologie du travail universitaire

Nom de l'enseignant : Hannah RIOS, Margaux ANDRISS, Noémie MERVEILLE

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours :

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies de la dissertation et de l'explication de texte, indispensables aux études de Lettres.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

Semestre 2

UE 2.1 - Acquérir une culture en histoire littéraire (2)

ECUE 2.1.1 - Histoire littéraire (XVIIIe s.-XXIe s.)

Nom de l'enseignant : Bernard GENDREL, Elisabeth LE CORRE

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Ce cours vise à offrir aux étudiants des repères dans l'histoire littéraire du XVIII^e au XXI^e siècle, à travers l'étude des grands mouvements esthétiques que nous replacerons dans leur contexte historique, culturel et artistique. Un vaste choix de textes étudiés en cours illustrera ce panorama.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Contrôle terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 2.1.2 - Lecture d'œuvres

Nom de l'enseignant : Violaine FRANCOIS, Noémie MERVEILLE

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours :

Groupe 1 (Violaine FRANCOIS) : Perrault, *Histoires ou Contes du temps passé*

Dans les dernières années du XVII^e siècle, dans le contexte de la Querelle des Anciens et des Modernes, Charles Perrault participe à l'invention d'un nouveau genre littéraire, le conte de fées. En puisant dans ce qu'il présente comme un fonds oral de récits populaires, Ch. Perrault entend, ce faisant, renouveler la littérature française à partir d'un matériau jusqu'alors dévalorisé. D'apparence simple, ses contes rassemblent pourtant, de façon ingénieuse, oralité et écriture, fiction enfantine et public mondain, invitant en particulier à jeter un regard nouveau sur l'articulation complexe entre littérature et morale.

Œuvres au programme :

Les étudiants devront s'être procuré l'édition au programme et avoir lu les contes en prose pour le premier cours.

PERRAULT, Charles, *Contes*, éd. Catherine Magnien, Paris, Librairie générale française, « Le livre de poche classiques », 2006, contes en prose, p. 171-308. Édition conseillée.

Groupe 2 (Noémie MERVEILLE) :

Ce cours propose une étude des représentations poétiques des amours homosexuelles féminines à travers des recueils longtemps condamnés, censurés ou publiés à titre posthume afin d'échapper aux sanctions liées aux normes morales de leur époque. Il interroge les rapports entre écriture, désir et transgression, en analysant la manière dont ces œuvres élaborent, au-delà d'une rhétorique du secret, de la dissimulation et de la honte à laquelle la critique a pu vouloir les réduire, une poétique singulière qui oscille entre le pouvoir de l'image et le désir du mot juste pour initier ou s'inscrire dans la modernité poétique qui s'enclenche à partir de la publication des *Fleurs du Mal*. Il s'agira de comprendre comment ces écritures, longtemps reléguées aux marges de l'histoire littéraire, participent pourtant pleinement aux transformations de la poésie. Le cours permettra ainsi d'aborder les liens entre littérature et normes sociales, entre création poétique et enjeux de représentation, tout en développant une réflexion critique sur les mécanismes d'exclusion, de canonisation et de redécouverte des œuvres littéraires.

Œuvres au programme :

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* [1857,1861], Paris, Le livre de poche, 1972.

Lucie Delarue-Mardrus, *Nos secrètes amours* [1951], Cassaniouze, ErosOnyx, 2018.

Bibliographie :

Antoine COMPAGNON, *Baudelaire devant l'innombrable*, Paris, Presses Paris Sorbonne, 2003.

Pierre Laforgue, *Œdipe à Lesbos : Baudelaire, la femme, la poésie*, Saint-Pierre-du-Mont, Euredit, 2002.

Aurore TURBIAU, Alex LACHKAR, Camille ISLERT, Manon BERTHIER et Alexandre ANTOLIN, *Écrire à l'encre violette. Littératures lesbiennes en France de 1900 à nos jours*, Paris, Le cavalier bleu, 2025.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Oral	Écrit	Oral
100%		100%	100%	100%

ECUE 2.1.3 - Littérature comparée : les grandes œuvres du patrimoine européen

Nom de l'enseignant : Helline LOISEAU

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : Ce cours est une introduction à la discipline de la littérature générale et comparée à partir d'un corpus constitué d'œuvres canoniques issues du patrimoine littéraire européen. Nous privilégierons l'étude suivie de quelques grands auteurs et autrices représentatifs de courants culturels et littéraires européens, parmi lesquels Cervantès, Shelley, Dostoïevski et Kafka. L'étude des extraits en classe donnera lieu à un cadrage historique et culturel qui permettra de réinscrire les œuvres dans une époque spécifique, ouvrant vers une compréhension plus globale de l'histoire culturelle européenne. En fonction des exemples proposés, l'objectif est de faire dialoguer les œuvres avec d'autres auteurs européens pouvant être associés aux mêmes courants afin de familiariser les étudiants et étudiantes à comparatiste des textes. L'étude des textes se fera à partir d'extraits distribués en classe ; il n'est donc pas besoin de se fournir les œuvres indiquées en bibliographie.

Bibliographie :

Daniel-Henri Pageaux, *La Littérature générale et comparée*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 1994.

Cervantès, *Nouvelles exemplaires*, Paris, Gallimard, 1981, 640 p.

Mary Shelley, *Frankenstein*, Paris, Points, 2025, 320 p.

Dostoïevski, *Les Carnets du sous-sol*, Paris, Babel, 2025, 192 p.

Kafka, *Dans la colonie pénitentiaire et autres nouvelles*, Paris, Flammarion, 2025, 224 p.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Oral	Écrit	Oral
100%		100%	100%	100%

ECUE 2.1.4 - Littérature et culture gréco-romaines

Nom de l'enseignant : Anne RAFFARIN

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : Ovide écrit ses *Métamorphoses* vers le début de notre ère : il s'agit d'un vaste poème mythologique en quinze livres qui retrace l'histoire du monde, de la création du cosmos jusqu'à l'époque d'Auguste, à travers le thème central de la transformation. Ovide compose un ensemble de brefs récits sur les métamorphoses des dieux, des déesses, de héros ou de simples mortels. Les récits du premier livre proposent différentes versions de l'origine du monde et de l'homme et présentent des figures qui ont marqué les littératures des siècles suivants : les Géants, Python, Daphné, Io, Argus, Syrinx et Pan. Le cours prendra appui sur les récits du premier livre pour explorer d'autres métamorphoses tout aussi constitutives de notre imaginaire. L'œuvre sera étudiée dans sa dernière édition parue chez Garnier Flammarion en 2026.

Bibliographie :

Jacqueline Fabre-Serris, *Mythe et poésie dans les Métamorphoses d'Ovide : fonctions et significations de la mythologie dans la Rome augustéenne*, Paris, [Klincksieck](#), 1995.

Jean-Pierre Néraudau, préface des *Métamorphoses*, Gallimard, 1992.

Hélène Vial, *La Métamorphose dans les Métamorphoses d'Ovide : Étude sur l'art de la variation*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Études anciennes Série latine », 2010.

Modalités d'évaluation :**Modalités de contrôle des connaissances :**

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général		Régime dérogatoire	
<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
100%	100%	100%	100%

UE 2.2 - Analyser la langue orale

ECUE 2.2.1 - L'art de bien parler : premiers éléments de stylistique

Nom de l'enseignant : Zoi KAISARLI

Volume horaire hebdomadaire : 1 h /semaine

Description de cours : Depuis l'Antiquité, l'art de bien parler occupe une place essentielle dans la formation intellectuelle et citoyenne. Associé tour à tour à l'éloquence, à la rhétorique, puis à l'étude du style, il interroge les ressources de la langue mises en œuvre pour convaincre, émouvoir, séduire ou simplement capter l'attention d'un auditoire. Aujourd'hui encore, ces procédés se retrouvent dans des formes de discours très diverses, des prises de parole politiques aux médias, de la publicité aux spectacles de stand-up. Ce cours propose une initiation à la stylistique appliquée au discours oral, en mettant en lumière ses spécificités par rapport au discours écrit. Il replace la discipline dans l'histoire de la rhétorique et de l'éloquence tout en montrant comment les outils de la stylistique permettent d'analyser le fonctionnement concret des discours. Les étudiant-e-s découvriront ainsi comment les choix lexicaux, syntaxiques, rythmiques ou figuratifs contribuent à produire des effets de sens, à construire une image de soi et à agir sur un auditoire. Les séances alterneront apports théoriques, analyses de textes et de performances discursives issues de corpus variés (littérature, discours politiques, médias, publicité, spectacles de stand-up) ainsi que des exercices d'application permettant de mobiliser les notions étudiées.

Bibliographie :

Ruth AMOSSY, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2021 (éd. revue).

Catherine FROMILHAGUE, *Les Figures de style*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2010.

Georges MOLINIÉ, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, « Les Usuels », 1992.

Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008 [1958].

Christian PLANTIN, *L'Argumentation*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2005.

Olivier REBOUL, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2015.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

ECUE 2.2.2 - Le français à l'oral

Nom de l'enseignant : Emilie NEE, Frédérique SITRI

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : Ce cours vise à introduire aux spécificités linguistiques des réalisations orales du français. Après avoir présenté les notions de base en phonétique et en phonologie, on partira d'une réflexion sur la matérialité

du support oral, appuyée sur une initiation aux méthodes de transcription de l'oral, pour aborder les principaux traits morphologiques, syntaxiques, intonatifs et discursifs de l'oral. On réfléchira en particulier à la relation entre oral et familier, à la question de la représentation de l'oral et à la diversité des genres de l'oral. Le cours prendra appui sur des corpus d'oral relevant de genres variés.

Bibliographie :

Blanche-Benveniste C., 2000, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.

Léon, *Le français à l'oral*,

Mahrer R., 2014, « Ecrire et parler. Quelques préalables théoriques », *Génésis*, 39 : 29-49

Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau, 1998, *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Paris, Ophrys.

Riegel M. et al., 1994, *Grammaire méthodique du français*, chapitre premier « Code oral/code écrit »

Tomassone R.(dir.), 2001, *Grands repères culturels pour.. une langue : le français*, p. 38-49.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
25%	75%	100%	100%	100%

ECUE 2.2.3 - Atelier de langue et de littérature

Nom de l'enseignant : Noémie MERVEILLE, Hannah RIOS

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : Les ateliers de langue et de littérature proposent une approche expérientielle de la littérature, articulant lecture, écriture, oralisation et médiation des œuvres. À travers des activités variées (écriture créative, réécriture, lecture à voix haute, interprétation, projets individuels ou collectifs), les étudiant.e.s explorent les textes en les mettant à l'épreuve de la pratique. Ils développent ainsi une compréhension sensible des œuvres et des procédés d'écriture, tout en renforçant leurs capacités d'analyse, d'expression, de création et de transmission. Au semestre 2, nous travaillerons la lecture et l'écriture d'invention à partir de thèmes et/ou de genres littéraires.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
Contrôle continu	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>

Régime général			Régime dérogatoire	
Oral et écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

UE 2.3 - Parcours Lettres : situer la littérature

ECUE 2.3.1 - Littérature et arts (1)

Nom de l'enseignant : Clémence HOVELAQUE

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : Ce cours propose d'introduire les étudiant·e·s aux rapports entre la littérature et les arts plastiques. Si les arts sont le plus souvent étudiés distinctement les uns des autres, au XIX^e siècle, les arts « fraternisent » et les artistes réfléchissent en commun à leurs pratiques respectives. Se développe l'idée – dont nous sommes encore les héritiers – que la littérature et les arts partagent des préoccupations similaires, et parfois même symétriques. Les écrivain·e·s sont dès lors tentés de transposer en littérature les enjeux des autres arts, en particulier la peinture. Cette transposition est particulièrement sensible dans le portrait, qui est à la fois un genre institué en peinture et une forme littéraire. En s'intéressant à la pensée formelle des écrivain·e·s sur le portrait, ainsi qu'à sa théorisation par la critique, on examinera les principales questions qui émergent à la lecture de portraits littéraires : Quelles sont les limites entre les arts ? Est-il possible de peindre par l'écriture ? Y a-t-il une vérité propre à la peinture/à la littérature ? Comment représenter les autres ? Quels sont les enjeux de la représentation de soi (autoportrait) ? Un détour par le portrait photographique au XX^e siècle est également au programme.

Bibliographie :

Corpus littéraire :

DESBORDES-VALMORE Marceline, *L'Atelier d'un peintre*, éd. G. Dottin, Paris, Éditions du Miroir, 1992. Un corpus d'extraits sera fourni à la rentrée.

SAND George, *Elle et Lui*, éd. Th. Bodin, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2009.

TOUSSAINT Jean-Philippe, *L'Appareil-photo*, Paris, Minuit, « Minuit double », 2007.

- Un syllabus constitué d'extraits de textes autobiographiques sera fourni à la rentrée.

Références secondaires :

ANSELMINI Julie, BERCEGOL Fabienne (dir.), *Portraits dans la littérature. De Gustave Flaubert à Marcel Proust*, Paris, Classiques Garnier, « Colloques de Cerisy-littérature », 2018.

BERCEGOL Fabienne, *La Poétique de Chateaubriand : le portrait dans les Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, Honoré Champion, « Romantisme et modernités », 1997.

BEAUJOUR Michel, *Miroirs d'encre*, Paris, Seuil, « Poétique », 1980.

NANCY Jean-Luc, *Le Regard du portrait*, Paris, Galilée, « Incises », 2000.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Oral	Écrit	Oral
100%		100%	100%	100%

ECUE 2.3.2 - À quoi sert la littérature ? ou Latin (LANSAD) ou Grec (LANSAD)

Nom de l'enseignant : Noémie MERVEILLE

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : À quoi sert la littérature ? Cette question traverse les siècles pour préoccuper ceux qui font de la littérature leur destinée. Au XIX^e siècle, l'on se demande ce que peut encore la poésie face au roman feuilleton et l'on craint pour l'avenir de la peinture à l'ère de la photographie. Au XX^e siècle, l'on s'inquiète du rôle de l'écriture quand la guerre fait rage : la littérature doit-elle distraire ou au contraire s'engager ? Aujourd'hui, de nouvelles questions émergent : à quoi sert-il encore d'écrire à l'heure où une machine peut le faire pour nous ? La poésie a-t-elle encore sa place dans notre monde ? Ces questions agitent nécessairement l'esprit d'étudiants qui ont choisi la littérature pour voie. L'objectif de ce cours n'est pas de trouver une réponse définitive à cette question volontairement complexe, mais de développer l'esprit critique, la réflexion personnelle et la capacité à débattre en se fondant sur les textes de ceux qui ont tenté d'y répondre.

Œuvres au programme :

Corpus de textes distribué au premier cours et à apporter à chaque séance.

Daniel Pennac, *Comme un roman*, Paris, Folio, 1995.

Rainer MARIA RILKE, *Lettres à un jeune poète*, Paris, Le livre de poche, 1991.

Bibliographie :

Pierre Bayard, *Le Plagiat par anticipation*, Paris, Les éditions de minuit, 2009.

Barthes, *Le plaisir du texte*, Paris, Points, 1982.

Modalités d'évaluation :**Modalités de contrôle des connaissances :**

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Oral	Écrit	Oral
100%		100%	100%	100%

UE 2.3 - Parcours Artisan de l'image - S'initier aux fondamentaux de l'audiovisuel-seconde étape

ECUE 2.3.1. - Bases du tournage 2

Nom de l'enseignant : À compléter (enseignant de l'INA Campus)

Volume horaire : 4 h tous les 15 jours

Description de cours :

Ce cours vise à appréhender les fondamentaux techniques du tournage : caméra, composition, captation et qualité audio, éclairage, montage (les cours auront lieu à l'UPEC).

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Session 1			TP	Nombre d'épreuves
CCI			100%	3,0

NB : le cours étant évalué en CCI (Contrôle continu intégral), il n'y a pas de seconde session.

ECUE 2.3.2. - Analyse filmique 2

Nom de l'enseignant : Denis Brusseaux (Ecole Méliès)

Volume horaire : 4 h de 17 h à 21 h sur 9 séances (21/01/2027 ; 04/02 ; 25/02 ; 04/03 ; 18/03 ; 01/04 ; 22/04 ; 20/05 ; 03/06)

Description du cours : Un spécialiste de l'analyse du cinéma propose des projections de grands classiques suivies d'une analyse technique et d'un débat avec les étudiants. Ces séances ont lieu à l'Ecole Méliès (26 avenue Guy Môquet, 94310 Orly).

[Séances d'analyse filmique](#)

Bibliographie : À compléter

Modalité de contrôle des connaissances :

La validation du cours se fait uniquement par contrôle de l'assiduité (obligatoire).

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 2.3 - Parcours communication : Enquêter sur les médias et le journalisme

ECUE 2.3.1. - Le pouvoir des médias et des journalistes en France

Nom de l'enseignant : Benjamin FERRON

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Ce cours propose une introduction à la sociologie du journalisme et des médias, centrée sur le cas français. Condition *sine qua non* de la démocratie pour les uns, « opium du peuple » pour les autres, les médias sont plus souvent des objets de jugements de valeur que d'analyse. Problématisé autour d'une interrogation sur le « pouvoir des médias » dans un contexte de renforcement de leurs logiques commerciales et de « droitisation » du champ politique, le cours est structuré en deux parties. La première partie explore, dans une perspective socio-historique, la genèse du champ journalistique français du XVII^e siècle à nos jours. La deuxième partie analyse, avec les outils de la sociologie, la double dépendance des médias et du journalisme français aux champs politique et économique. Chaque étudiant.e dispose d'un manuel imprimé comprenant, pour chaque chapitre, un plan de cours, des références bibliographiques et des textes brefs. Des exercices d'initiation au raisonnement et à la méthode sociologique sont proposés, articulant des théories et concepts sociologiques avec l'analyse de données qualitatives et quantitatives.

Bibliographie : - ACCARDO A., *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille, Agone, Éléments, 2007.

- CHAMPAGNE P., *La double dépendance. Sur le journalisme*, Paris Raisons d'agir, 2016.

- CHARLE C., *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, L'Univers historique, 2004

- DELPORTE C., *Les journalistes en France 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999.

- DERVILLE G., *Le pouvoir des médias*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, coll. « Politique », 2017.

- NEVEU E., *Sociologie du journalisme*, Paris, Repères, La Découverte, 2024.

- *Politiques de communication*, « Médias : à droite toute ? », n° 22, 2024.

- *Savoir/Agir*, vol. 46, no 4 : « Réarmer la critique sociologique du journalisme », 2018.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 2.3.2. - Analyse des récits médiatiques

Nom de l'enseignant : Alice Krieg-Planque

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Cet enseignement permet de s'interroger sur la façon dont les messages médiatiques sont construits et mis en forme. Les notions d'« événement », de « série », de « cadre », de « récit », de « genre de discours », ou encore par exemple de « routine de travail », servent de guides pour apprendre à décrire et à interpréter de tels messages. Au fil du cours, sont mobilisées différentes approches disciplinaires : sémiologie, narratologie, analyse du discours, mais aussi sociologie des pratiques professionnelles, étude des publics et des usages, et plus globalement théories de l'information et de la communication

Bibliographie : - Yves AGNES, *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, La Découverte, 2008 (rééd.), 447 p. BU Campus Centre Salle du Haut cote 07-21 AGN

- Jérôme BOURDON, *Introduction aux médias*, Montchrétien, coll. Clefs / Politique, 2009 (rééd.), 158 p. BU Campus Centre Salle de lecture Haut/Bas cote 07(07) BOU

- Thomas FERENCZI, *Le journalisme*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2017, 128 p. BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 07-2 FER (+ en livre électronique depuis le site de la BU)

- “Mécaniques du journalisme”, série de podcasts natifs produite par Elise Karlin et réalisée par Thomas Dutter, sur France Culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/mecaniques-du-journalisme>

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 2.4 - S'exprimer à l'oral et à l'écrit (2)

ECUE 2.4.1 - Expression française

Nom de l'enseignant : Ricardo BIBIANO

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Dans le prolongement de l'enseignement de même intitulé du S1, ce cours vise à consolider un certain nombre de compétences écrites fondamentales qui doivent être acquises pour aborder dans de bonnes conditions un cursus universitaire en lettres et au-delà une insertion professionnelle. L'enseignement combine des exercices systématiques en classe et un travail individuel en autonomie via la plateforme [ecri+tests](https://app.tests.ecriplus.fr/) <https://app.tests.ecriplus.fr/> et le site J'améliore mon français écrit (http://uoh.univ-montp3.fr/j_ameliore_ma_maitrise_du_francais/portail/). Au cours des deux semestres seront abordés les thèmes suivants : Employer des mots à bon escient / Structurer correctement les phrases / Orthographier et ponctuer de manière correcte / Savoir organiser un texte bref /

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

ECUE 2.4.2 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 2.4.3 - TICE

Nom de l'enseignant : Hélène D'HERVÉ, Philippe DE BRITO, Yann AMRI, Raymond GUFFROY, Jérôme BOULINGUEZ

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours : Outils bureautiques et collaboratifs

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre

Modalités spécifiques au régime dérogatoire.

Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, philippe.de-brito-parente@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1re année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux évalués

Régime dérogatoire : DST, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

UE 2.5 - Découvrir le monde professionnel (stage facultatif)**ECUE 2.5.1. - Stage facultatif**

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-control-des-connaissances>

Semestre 3

UE 3.1 - Caractériser les genres littéraires (1)

ECUE 3.1.1 - Littérature française

Nom de l'enseignant : M. Gendrel, Mme Merveille (cours 1), Mme François (cours 2)

Volume horaire hebdomadaire : 3 h/semaine

Cours 1

Noms des enseignants : GENDREL Bernard et MERVEILLE Noémie

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours : Le roman

Genre aujourd'hui dominant, le roman a longtemps été considéré comme un genre mineur évoluant aux marges de la littérature. Le cours aimerait revenir sur ce moment particulier (XVIII^e-XIX^e s.) où il s'est imposé et s'interroger sur sa poétique. Albert Thibaudet, s'opposant en cela à Paul Bourget, déniait au genre romanesque tout principe de « composition ». Qu'en est-il réellement ? Et que peut-on dire de l'intrigue, des épisodes, des personnages, des dialogues, des descriptions, des portraits ou encore du tempo d'une œuvre romanesque ? Que penser aussi de cette catégorie du « romanesque », qui dépasse parfois le simple cadre du roman ?

Œuvres au programme

Groupe de M. Gendrel :

Abbé PRÉVOST, *Manon Lescaut* [1731], éd. Jean Sgard, Paris, Flammarion, « GF ».

Honoré de BALZAC, *La Duchesse de Langeais* [1833], éd. Constance Cagnat-Debœuf, Paris, LGF, « Le Livre de poche classique ».

Groupe de Mme Merveille :

Gustave FLAUBERT, *L'Éducation sentimentale* [1869], éd. Pierre-Marc de Biasi, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Classiques », 2002.

Bibliographie indicative

Le Roman, textes choisis et présentés par Nathalie PIÉGAY-GROS, Paris, Flammarion, « GF Corpus », 2005.

Thomas PAVEL, *La Pensée du roman*, Paris, Gallimard, 2003 (réédition « Folio essais », 2014).

Albert THIBAUDET, « Réflexions sur le roman » et « La composition dans le roman », dans *Le Liseur de romans*, Paris, Crès, 1925 (disponible sur le site Gallica).

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

Cours 2

Nom de l'enseignant : François Violaine

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours : Ce cours propose d'explorer les liens étroits qui unissent la poésie et la chanson, deux formes d'expression qui entretiennent depuis longtemps un dialogue fécond. Quelles sont leurs affinités ? En quoi se distinguent-elles ? Comment un texte devient-il poème ou chanson ?

Au-delà des oppositions traditionnelles entre oral et écrit, populaire et savant, ou encore texte et musique, nous étudierons un vaste corpus d'œuvres poétiques et chansonnières, du XIX^e siècle à nos jours, afin de mettre en lumière les circulations, les influences et les spécificités de ces deux formes.

Les séances alterneront apports théoriques, lectures et analyses d'œuvres, écoutes, ainsi que des expériences d'écriture.

Bibliographie : Les indications bibliographiques seront données au fur et à mesure du semestre.

Modalités d'évaluation :

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 3.1.2 - Littérature francophone, littérature mondiale

Noms des enseignants : Margaux Andriss et Hannah Rios

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours :

À l'occasion de ce cours nous étudierons un corpus littéraire francophone écrit par des femmes proposant dans leur texte un renouvellement du genre historique. Nous verrons comment leur approche mêle autobiographie, réécriture du canon occidental, tradition et rapport à l'actualité. Elles défont ainsi les silences imposés par l'Histoire (Trouillot, 1995) grâce à un décentrement historiographique qui fait appel à la mémoire familiale, à l'oralité et l'expérience vécue par les corps plutôt qu'à l'écrit. Leurs textes font naître ou renaître des personnages à l'existence marginalisée ou oubliée. À partir d'un corpus qui sera présenté à la rentrée pour chaque groupe de TD, nous aborderons les thèmes de la transmission, de la filiation et du regard sur le passé.

Bibliographie indicative :

Hartman, Saidiya. *À perte de mère. Sur les routes atlantiques de l'esclavage*, trad. fr. M.Soumahoro, Paris, Éditions Brook, 2023.

Ricœur, Paul. *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Le Seuil, « L'Ordre philosophique », 2014.

Sharpe, Christina. *In The Wake. On Blackness and Being*, Durham and London, Duke University Press, 2016.

Spivak, Gayatri. *Les subalternes peuvent-elle parler ?*, trad. fr. J. Vidal, Paris, Éditions Amsterdam, 2020.

Trouillot, Michel-Rolph. *Faire taire le passé* [1995], trad. fr. P. Dardel, Québec, Éditions Lux, 2025.

Modalités d'évaluation :**Modalités de contrôle des connaissances :**

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Epreuve terminale</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 3.1.3 - Littérature et culture gréco-romaines

Nom de l'enseignant : BENOIT CAROLINE

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours :

Virgile (70-19 avant J.-C.) est souvent qualifié d'*alter Homerus*, l'« autre Homère », en référence à l'*Énéide*. Cette épopée en douze chants s'inscrit en effet dans la tradition homérique : l'*Énéide* appartient ainsi au cycle troyen et rapporte les aventures d'Énée après la chute de Troie. À l'inverse d'Ulysse, c'est l'Odyssée du héros troyen que relate d'abord Virgile dans les six premiers chants consacrés à son errance sur la mer, puis son Iliade, dans les six derniers qui font le récit de la guerre suscitée par l'arrivée des Troyens en Italie.

Ce cours explorera la dimension d'épopée fondatrice de l'*Énéide*, Énée faisant figure d'ancêtre du peuple romain, et de double de l'empereur Auguste, et mettra également en lumière les épisodes les plus marquants du poème (la tragédie de Didon, la descente aux Enfers, les interventions des dieux dans les moments cruciaux), afin de comprendre les enjeux littéraires d'une œuvre majeure de la littérature européenne.

L'œuvre sera étudiée en édition Folio, dans la traduction de Jacques Perret.

Bibliographie :

-Grimal, Pierre, *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, Paris, Arthaud, 1985.

-Laurens, Pierre, *Histoire critique de la littérature latine. De Virgile à Huysmans*, Paris, Belles Lettres, 2014.

-Zehnacker, Hubert & Fredouille, Jean-Claude, *Littérature latine*, Quadrige Manuels, 2013.

-*La représentation du «couple» Virgile-Ovide dans la tradition culturelle de l'Antiquité à nos jours*, Éd. Séverine Clément-Tarantino, Florence Klein, Lille, Presses du Spetentrion, 2015.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 3.1.4 - Atelier littéraire

Nom des enseignantes : Violaine François, Élisabeth Le Corre

Volume hebdomadaire : 1 h

Description du cours :

Les ateliers littéraires proposent une approche expérientielle de la littérature, articulant lecture, écriture, oralisation et médiation des œuvres. À travers des activités variées (écriture créative, réécriture, lecture à voix haute, interprétation, projets individuels ou collectifs), les étudiant.e.s explorent les textes en les mettant à l'épreuve de la pratique. Ils développent ainsi une compréhension sensible des œuvres et des procédés d'écriture, tout en renforçant leurs capacités d'analyse, d'expression, de création et de transmission.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Contrôle terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

UE 3.2 - Entrer dans la fabrique de la langue

ECUE 3.2.1 - Éléments de lexicologie : défaire les mots

Nom de l'enseignante : Émilie Née

Volume hebdomadaire : 1 h 30

Description du cours

Qu'est-ce qu'un mot ? Peut-on objectiver le lexique d'une langue ? Comment sont formés les mots du français ? À quelles conditions est-il possible de créer de nouveaux mots en français ? Et quelles notions et méthodes la linguistique s'est-elle données pour décrire les mots d'une langue ? Ce cours répondra à ces différentes questions en proposant une initiation à la lexicologie, sur le français contemporain. Nous commencerons par décrire les composants morphologiques des unités lexicales, les morphèmes, pour aborder ensuite différents modes de formation des mots (dérivation et composition notamment). Le phénomène du figement permettra d'interroger la frontière entre mot et syntagme libre et d'aborder le cas des locutions et lexies complexes. Le cours se terminera sur une introduction à la description sémantique du lexique (analyse sémique puis relations sémantiques entre mots).

A. Lehmann, F. Martin-Berthet, *Lexicologie*, Armand Colin, 2018.

M.-F. Mortureux, *La lexicologie, entre langue et discours*, Armand Colin, 1997.

V. Nyckees, *La sémantique*, Paris, Belin, 1998.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 3.2.2 - Stylistique : dans la fabrique du texte

Enseignant : Guillaume MIN

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30

Présentation : pour donner relief, sens et particularité à un texte, une attention toute particulière est portée à ses différentes échelles, du texte au mot en passant par la phrase. Ce cours fournit un outillage technique qui vise à éclairer le sens du texte par l'interprétation de ses données matérielles, en particulier verbales.

Bibliographie :

Frédéric CALAS et Dominique-Rita CHARBONNEAU, *Méthode du commentaire stylistique*, Nathan, 2000.

Catherine FROMILHAGUE et Anne SANCIER, *Introduction à l'analyse stylistique*, Dunod, 1996 ; *Analyses stylistiques. Formes et genres*, Dunod, 1999.

Claire STOLZ, *Initiation à la stylistique*, Ellipses, 1999.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
écrit	écrit	écrit	écrit	écrit
50%	50%	100%	100%	100%

Durée de l'écrit d'examen terminal (RG et RD) : 2 h.

ECUE 3.2.3 - Langue et civilisation médiévales

Nom de l'enseignante : Jeanne-Marie Boivin

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h

Description du cours

Ce cours a pour objectif de faire découvrir les principales caractéristiques de la langue (morphologie, syntaxe, vocabulaire) et de la civilisation médiévales, à partir d'un florilège de textes littéraires qui sera distribué en cours.

Bibliographie

Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, 2001, Hachette supérieur, collection "Ancrages".

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

UE 3.3 - Parcours lettres : Contextualiser (1)**ECUE 3.3.1 - Approfondissement : littérature du XIXe s.**

Nom de l'enseignant : GENDREL Bernard

Volume horaire hebdomadaire : 2 h par semaine

Description du cours : Chateaubriand, du romancier au mémorialiste

François-René de Chateaubriand a subi très tôt les soubresauts de l'histoire et fut par son œuvre et son activité politique un observateur privilégié du siècle des révolutions. Il a aussi initié et accompagné les bouleversements littéraires de son temps, ouvrant la voie à ce qui allait devenir le romantisme français et s'essayant à plusieurs genres : essai, roman, épopée, récit de voyage, hagiographie, mémoires. C'est cette originalité stylistique et cette diversité générique que le présent cours aimerait mettre au jour, depuis *Atala* et *René* jusqu'aux *Mémoires d'outre-tombe*.

Œuvres au programme

François-René de CHATEAUBRIAND, *Atala* et *René*, éd. Jean-Claude Berchet, Paris, LGF, « Livre de poche classique ».

François-René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe. Anthologie*, éd. Jean-Claude Berchet, Paris, LGF, « Livre de poche classique ».

Bibliographie indicative

Marc FUMAROLI, *Chateaubriand. Poésie et Terreur* [2003], Paris, Gallimard, « Tel », 2006.

Jean-Pierre RICHARD, *Paysage de Chateaubriand*, Paris, Seuil, « Pierres vives », 1967.

Gérard GENETTE, « Chateaubriand et rien », dans *Figures V*, Paris, Seuil, « Poétique », 2002.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 3.3.2 - Sociologie de la littérature ou Latin (LANSAD) ou Grec (LANSAD)**Sociologie de la littérature**

Nom de l'enseignante : Noémie Merveille

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30

Description du cours :

Ce cours encourage l'interdisciplinarité pour étudier la littérature à l'aune de réflexions sociales qui préoccupent autant la narration que la société. L'approche croisée permet de déceler en littérature des réalités sociologiques qui dépassent le seul cadre de la fiction : classes sociales, pratiques culturelles ou encore rapports de pouvoir. L'étude des *Choses* de Perec et de *Mythologies* de Barthes permet de développer une réflexion tout à la fois littéraire et sociologique sur la pratique de l'écriture à l'ère de la société de consommation.

Les cours reposeront sur des études de textes mises en regard avec des analyses sociologiques.

Œuvres au programme :

Georges PEREC, *Les Choses* [1965], 10/18, coll. « Domaine français », 2005.

Roland BARTHES, *Mythologies* [1957], Paris, Points, 2014.

Bibliographie :

Gisèle SAPIRO, *Sociologie de la littérature*, La découverte, coll. « Repères sociologiques », 2014.

Pierre BOURDIEU, *La Distinction*, Paris, Les éditions de minuit, 1979.

Bernard LAHIRE, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La découverte, 2004.

Modalités d'évaluation :**Modalités de contrôle des connaissances :**

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>

Régime général			Régime dérogatoire	
Écrit		Oral	Écrit	Oral
100%		100%	100%	100%

Latin

Nom de l'enseignante : Caroline Benoit

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30

Description du cours :

Ce cours est destiné aux étudiants qui ont suivi l'an dernier au S2 le cours de "Langue latine" (sur créneaux Lansad). L'apprentissage se poursuivra dans la continuité du travail effectué en L1.

L'apprentissage se fera à partir de documents qui seront distribués lors du premier cours et dans le courant du semestre.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie : précisée à la rentrée.

Régime général		Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
100%	100%	100%	100%

Grec

Nom de l'enseignant : C. Benoit et G. de Montalembert

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours :

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S2, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme en L1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S3 se situe dans la stricte continuité du S2, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange). Il n'est pas nécessaire de se procurer le manuel.

Régime général		Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
100%	100%	100%	100%

UE 3.3 - Parcours Artisan de l'image - Approfondir les fondamentaux de l'audiovisuel -étape 1

ECUE 3.3.1 - Tournage, montage, post-production (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire : 20 h/semestre

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 3.3.2 - Écriture de documentaire (ouverture en 2027-2028)**Nom de l'enseignant** : À compléter**Volume horaire** hebdomadaire : 2 h/semaine**Description de cours** : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 3.3 – Parcours Communication - Analyser la communication politique et publique

ECUE 3.3.1 - Introduction à la communication politique et publique**Nom de l'enseignant** : Alexandre BORRELL**Volume horaire** hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours propose un panorama des recherches qui ont tenté de saisir les mécaniques et les effets de la communication publique et politique. Au fil des séances, ce sont donc à la fois des pratiques, des théories et des recherches empiriques qui seront présentées, en lien direct avec les transformations du paysage médiatique et de la vie politique. Ces séances seront notamment l'occasion de réfléchir à ce qui distingue – ou non – communication politique et communication publique, de s'interroger sur les sondages d'opinion et leurs écueils, de tenter d'évaluer le pouvoir de la communication sur les électeurs, de questionner les notions de propagande, de manipulation, etc.

Bibliographie : ALDRIN P., HUBÉ N., OLLIVIER-YANIV C., UTARD J-M. (dir.), *Les mondes de la communication publique. Légitimation et fabrique symbolique du politique*, Rennes, PUR, 2014.

BOURDON J., *Introduction aux médias*, Paris, Montchrétien, 3e édition, 2009.

DELPORTE C., *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007.

HUBÉ N., ALDRIN P., *Introduction à la communication politique*, Paris, De Boeck, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances :Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>**ECUE 3.3.2 - Introduction à l'étude des discours politiques****Nom de l'enseignant** : Alice Krieg-Planque**Volume horaire** hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Cet enseignement constitue une introduction à l'étude des discours politiques, entendus comme discours qui concernent l'intérêt général et la vie en société. Les types de textes qui nous intéressent sont ainsi très variés : profession de foi lors d'une campagne électorale, déclaration de politique générale du Premier ministre, hommage du président de la République à des soldats morts au combat, appel de scientifiques pour le climat et l'environnement, pétition contre l'évasion fiscale lancée par des citoyens, slogans rédigés par des Gilets

jaunes... Pour explorer de tels documents, nous nous appuierons sur des disciplines diverses : argumentation, rhétorique, stylistique, linguistique, analyse du discours... Au fil des chapitres, nous verrons comment des notions issues de ces spécialités permettent d'étudier les discours politiques : "genre de discours", "acte de langage", "ethos", "pathos", "discours épideictique"... sont autant de catégories que nous apprendrons à connaître et à utiliser. L'objectif du cours est d'acquérir des "clés de lecture" pour l'analyse des discours politiques, y compris dans le but de mieux saisir certains enjeux de la communication politique et publique contemporaine

Bibliographie : - Josiane BOUTET (2016, nouvelle édition), *Le pouvoir des mots*, Paris, Editions La Dispute, 256 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 802.2 BOU

- Alice KRIEG-PLANQUE (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 238 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 808.2 KRI

- Dominique MAINGUENEAU (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 143 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 808.2 (03) MAI

- *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics, production collaborative et évolutive du CREM (EA 3476, Université de Lorraine, Université de Haute-Alsace). En ligne : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice>*

- Un recueil de textes et de documents est distribué aux étudiants en début de cours. Ce recueil constitue pour les étudiants un instrument de travail essentiel, dont l'usage précis est expliqué par l'enseignante lors de la première séance.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

UE 3.4 - Se projeter dans le monde professionnel (1)

ECUE 3.4.1 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://lsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 3.4.2 - Projet Pro

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire : 10 h/semestre

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 3.4.3 - Informatique appliquée

Nom de l'enseignant : Hélène D'HERVÉ, Philippe DE BRITO.

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). A choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1 :

Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design.

Axe 2 :

Production et réalisation vidéo : Outils usuels et outils émergents
Innovation numérique : Méthodes et pratiques académiques et créatives

RÉGIME DÉROGATOIRE, DOUBLE LICENCE Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent philippe.de-brito-parente@u-pec.fr le plus tôt possible pendant le semestre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens, durée 2 heures.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Semestre 4

UE 4.1 - Caractériser les genres littéraires (2)

ECUE 4.1.1 - Littérature française et francophone

Nom des enseignants : Mme Boivin (cours 1), M. Duyck (cours 2)

Volume horaire hebdomadaire : 3 h/semaine

Cours 1

Nom de l'enseignant : Jeanne-Marie Boivin

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours :

Les *Fables* de La Fontaine sont le monument de la littérature française le plus consensuel et le mieux partagé, dont l'ombre a éclipsé tous les fabulistes qui l'ont suivi et précédé, et dont le génie stylistique est (presque) parvenu à gommer la problématique et originelle dualité du genre ésope – récits et moralités. Ce cours propose d'éclairer la longue histoire de l'apologue et, d'Ésope à La Fontaine, sa remarquable stabilité ainsi que sa vocation toujours (depuis qu'Aristote l'a classé non dans sa *Poétique* mais dans sa *Rhétorique*) mal assurée entre l'humble *figure* dont il est né et la poéticité à laquelle il accède bien avant le chef-d'œuvre de la fable en français.

On analysera des dossiers complets de fables célèbres (*Le Corbeau et le Renard*, *La Cigale et la Fourmi...*), dont l'important n'est à aucune époque ce qu'elles racontent, et que tout le monde connaît, mais leur façon et leurs raisons de le raconter.

Bibliographie : considérable... résumée en cours

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

Cours 2

Nom de l'enseignant : Clément Duyck et Noémie Merveille

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30

Description du cours :

Ce que savent les femmes : *L'École des femmes* et *Les Femmes savantes* de Molière

Le statut que Molière accorde aux femmes dans ses comédies a partie liée à la question de leur accès au savoir. Ainsi, dans *L'École des femmes* (1662), l'ignorance dans laquelle Arnolphe maintient artificiellement Agnès apparaît comme un moyen d'assujettissement de la femme à l'homme dans le mariage. Mais dans *Les Femmes savantes* (1672), Molière se moque de la présomption de « femmes savantes » dont la pédanterie les expose aux menées d'un faux savant, Trissotin. De fait, le regard que Molière pose sur l'« accès des femmes à la culture » (Linda Timmermans) ne se laisse pas réduire à l'alternative par trop simpliste du féminisme ou de la misogynie, mais s'inscrit bien dans une période qui s'interroge de manière aiguë sur le rôle des femmes dans la société, en particulier la société galante.

Œuvres au programme (éditions conseillées) :

- Molière, *L'École des femmes. La Critique de l'École des femmes*, éd. Bénédicte Louvat, Paris, GF Flammarion n° 1469, 2011.
- Molière, *Les Femmes savantes*, éd. Lise Michel, Paris, GF Flammarion n° 1599, 2018.

Modalités d'évaluation :

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 4.1.2 - Littérature comparée

Nom des enseignantes : Mme Teulade, Mme Loiseau

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Groupe 1

Enseignant : Anne Teulade

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30

Programme : **Tragédie et violence**

Euripide, *Médée*, trad. V.-H. Debidour, Librio, coll. « Librio Théâtre ».

Shakespeare, *Le Roi Lear*, trad. Yves Bonnefoy, Gallimard, coll. « Folio Classiques ».

Le corpus étudié permettra de réfléchir aux notions de tragédie et de tragique, dans leur évolution historique. Les œuvres ne mettent pas en scène des héros plutôt bon mais commettant une faute comme *Œdipe Roi* de Sophocle, soit parce qu'elles présentent des criminels avérés, soit au contraire parce que la faute n'incombe pas clairement au protagoniste. Nous examinerons ces formes originales où le déchainement des passions est au premier plan et où les héros se retrouvent bannis de la communauté des hommes, ce qui interroge les notions de monstruosité et d'inhumanité.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

Groupe 2

Nom de l'enseignante : Loiseau Helline

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours : La poésie au XX^e siècle, mélange entre savant et populaire

Le corpus, constitué du recueil *Poèmes humains* de César Vallejo et d'une anthologie de poèmes de Nazim Hikmet, permettra de réfléchir aux évolutions de la poésie au XX^e siècle dans deux espaces de culture et langue différentes. L'un péruvien, l'autre turc, les deux auteurs ont été perçus comme des révolutions qui ont marqué un tournant dans la poésie moderne de langue espagnole et de langue turque. Nourris des traditions poétiques de leurs pays, les deux poètes ont redéfini les normes de ce qui relève du poétique en partageant une vision du monde centrée sur les dynamiques collectives et les souffrances de leurs contemporains. L'étude de ces recueils s'accompagnera d'une réflexion plus large sur les définitions du genre poétique. L'objectif est de s'interroger sur ce qui fonde la nature poétique des recueils : jeux métriques, rythme du vers/prose, permanence et symbolisme des images, marques des registres épique ou lyrique. L'engagement connu de Vallejo et Hikmet en faveur des questions sociales instaure une poésie politique qui érige les réalités et luttes du peuple en thème privilégié.

Les poésies des deux auteurs manifestent également un attrait pour les thèmes et images des cultures turque et péruvienne, et nous permettra ainsi de resituer le genre poétique dans ses liens avec une culture orale, folklorique et populaire, à rebours d'une perception clichéisée de la poésie l'associant trop souvent à un langage hermétique et illisible.

Bibliographie :

- Nazim Hikmet, *Il neige dans la nuit et autres poèmes*, traduit du turc par Munevver Andaç et Guzine Dino, Paris, Gallimard, 2000.
- César Vallejo, *Poèmes humains*, éd. bilingue traduit de l'espagnol par François Maspero, Paris, Points/Seuil, 2011.

Modalités d'évaluation :

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Oral	Écrit	Oral
100%		100%	100%	100%

ECUE 4.1.3 - Littérature et culture gréco-romaines

Nom des enseignantes : Anne RAFFARIN (cours 1), Blandine Le Callet (cours 2)

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Cours 1

Enseignante : Anne Raffarin

Description du cours : *Le personnage d'Héraclès dans la littérature et la philosophie*. Ce cours se fondera sur les récits mythologiques relatifs aux travaux du héros pour analyser le traitement du personnage dans des œuvres littéraires grecques et latines. Héraclès, que les Romains nommaient Hercule, fut le seul humain à se voir accorder l'immortalité parmi les dieux et pourtant, malgré son courage, il est tout à tour héros comique un peu ridicule dans la comédie grecque, héros tragique dans les pièces d'Euripide et de Sénèque (la folie du héros est le thème d'*Héraclès furieux* d'Euripide et d'*Hercule furieux* de Sénèque). Une lecture philosophique de la geste du personnage en fait un héros stoïcien, symbole de résistance et d'endurance. La réception du personnage d'Héraclès, métaphore d'une condition

humaine pénible et grandiose à la fois, est donc immense et traverse les siècles. L'objectif de ce cours est de parcourir les œuvres qui apportent des éclairages complémentaires sur un personnage complexe.

Bibliographie : Yves Bonnefoy (dir.), *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*, Flammarion, 1999, 2 vol. (article « Héraclès » par Nicole Loraux, vol.1, p. 944-955). Jean-Christophe Courtil, « L'épreuve de la douleur et la sublimation du héros sénéquien », *Cahiers des Études Anciennes*, 2019, 56, pp.207-224. Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Grands dictionnaires », 1999. C. Jourdain-Annequin, « Héraclès en Occident. Mythe et histoire », dans *Dialogue d'Histoire ancienne*, 8 (1982), p. 227-282

Cours 2

Enseignante : Blandine Le Callet

Descriptif du cours :

Les *Métamorphoses* d'Ovide. Les *Métamorphoses* d'Ovide (1er siècle de notre ère) sont un vaste poème en quinze livres racontant l'histoire du monde depuis sa création jusqu'à l'apothéose de Jules César. Le poème décrit un monde en perpétuelle transformation : des êtres humains y subissent des métamorphoses produisant sans cesse de nouvelles espèces animales ou végétales, de nouveaux cours d'eau, de nouveaux reliefs ou de nouveaux astres. Les *Métamorphoses* d'Ovide ont eu une importance considérable dans la culture occidentale. Elles ont constitué l'une des principales voies de transmission de la mythologie gréco-romaine à l'Occident latin. Elles ont exercé une influence directe sur des auteurs majeurs comme Dante, Boccace, Shakespeare, Rabelais ou Montaigne. Elles ont également nourri des siècles d'iconographie : la peinture (Titien, Poussin, Bernin, Rubens), la sculpture et plus tard l'opéra ont constamment repris ses épisodes (Apollon et Daphné, Narcisse, Actéon, Pygmalion, Icare).

Le cours étudiera successivement : la création du monde et les débuts de l'humanité, les métamorphoses punitives, les métamorphoses honorifiques, les métamorphoses liées à des émotions intenses (peur, chagrin), les métamorphoses portant le corps humain au-delà de ses limites (transsexualité, rajeunissement, exceptionnelle longévité et résurrection) et les métamorphoses liées aux amours de Jupiter.

Le cours s'appuiera sur des extraits des *Métamorphoses* et sur la riche iconographie que l'œuvre a suscitée. Un fascicule destiné à servir de support de cours sera distribué au début du semestre.

Bibliographie

Un fascicule destiné à servir de support de cours sera distribué en début de semestre.

Les étudiants souhaitant lire l'intégralité de l'œuvre pourront se procurer l'édition suivante : Ovide, *Les métamorphoses*, édition de Jean-Pierre Néraudau, coll. Folio Classiques, 9,20 €

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>

Régime général			Régime dérogatoire	
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

UE 4.2 - Entrer dans la fabrique de la langue (2)

ECUE 4.2.1 - Syntaxe

Nom des enseignants : BIBIANO Ricardo, SITRI Frédérique

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours :

Ce cours aborde en détail différents points de la syntaxe du français, fondamentaux pour comprendre le fonctionnement du français et pour appréhender la matérialité des textes littéraires. Seront en particulier traités les points suivants : le groupe nominal et ses constituants, les déterminants, la notion de phrase - phrase simple et phrase complexe -, les propositions subordonnées relatives et conjonctives.

Bibliographie

Riegel, Martin et al. : *Grammaire méthodique du français*. PUF, 2009\$

Gardes-Tamine Joëlle (dir), *Cours de grammaire française*, Armand Colin, « Hors collection », 2015

Delaveau Annie, *La phrase et la subordination*, Armand Colin, 2001.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 4.2.2 - Stylistique : la langue poétique

Enseignant : Anna CASSOTTI

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30

Présentation : ce cours fournit les outils qui constituent le langage poétique et l'espace-temps qui lui est propre. Il permet aux étudiant.e.s d'analyser les textes poétiques en vers comme en prose, d'en écrire en s'inscrivant dans une tradition littéraire, et de les lire à voix haute.

Bibliographie :

Michèle AQUIEN, *La Versification appliquée aux textes*, Nathan Université, 1993.
 Brigitte BUFFARD-MORET, *Précis de versification* [1997], Nathan Université, 2001.
 Joëlle GARDES TAMINE, *Introduction à l'analyse de la poésie*, Presses Universitaires de France (t. 1, *Vers et Figures*, 1982 ; t. 2, en collaboration avec J. Molino, *De la strophe à la construction du poème*, 1988).

Jean MAZALEYRAT, *Éléments de métrique française* [1976], Colin, 2004.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
écrit	écrit	écrit	écrit	écrit
50%	50%	100%	100%	100%

Durée de l'écrit d'examen terminal (RG et RD) : 2 h.

ECUE 4.2.3 - Langue et civilisation médiévales

Nom de l'enseignante : Marie-Madeleine Huchet

Volume horaire hebdomadaire : 2 h

Description de cours : ce cours poursuit la découverte des principales caractéristiques de la langue (morphologie, syntaxe, vocabulaire) et de la civilisation médiévales, à partir d'un florilège de textes littéraires qui sera distribué en cours.

Bibliographie

Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, 2001, Hachette supérieur, collection "Ancrages".

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 4.2.4 - Atelier de langue et de littérature

Nom des enseignantes : Violaine François, Élisabeth Le Corre

Volume hebdomadaire : 1 h 30

Description du cours :

Les ateliers littéraires proposent une approche expérientielle de la littérature, articulant lecture, écriture, oralisation et médiation des œuvres. À travers des activités variées (écriture créative, réécriture, lecture à voix haute, interprétation, projets individuels ou collectifs), les étudiant.e.s explorent les textes en les mettant à l'épreuve de la pratique. Ils développent ainsi une compréhension sensible des œuvres et des procédés d'écriture, tout en renforçant leurs capacités d'analyse, d'expression, de création et de transmission.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>		<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
oral	écrit	écrit	écrit	écrit
50%	50%	100%	100%	100%

UE 4.3 - Parcours Lettres : contextualiser (2)

ECUE 4.3.1 - Approfondissement : littérature des XXe et XXIe s.

Nom de l'enseignant : Mme Ducas

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 4.3.2 - Littérature et arts (2) ou Latin (LANSAD) ou Grec (LANSAD)

Nom de l'enseignant : Mme Ton-That (Littérature et art), Mme Raffarin et Buisson (Latin), M. Miguet (grec)

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Littérature et art

Nom de l'enseignante : Mme Ton-That

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30

Description du cours :

L'évocation de Notre-Dame à travers les âges sera le point de départ d'une réflexion sur les rapports entre écriture et architecture autour de l'idée d'une œuvre en construction dans la mémoire collective.

Bibliographie :

Corpus principal : *Notre-Dame des écrivains*, Folio classique 2020.

Lecture complémentaire : Pascal Tonazzi, *Notre-Dame dans les lettres*, Le Passeur Éditeur, 2025.

D'autres extraits seront proposés au fil des séances.

Modalités d'évaluation :**Modalités de contrôle des connaissances :**

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Oral		Oral	Écrit	Oral
100%		100%	100%	100%

Latin

Nom des enseignantes : A. Raffarin ou A. Buisson

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30

Description du cours :

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de Langue latine– Lansad du S3.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

Régime général		Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
100%	100%	100%	100%

Grec

Nom de l'enseignant : G. de Montalembert

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours :

Ce cours s'inscrit dans la stricte continuité du L2S3, qui est un prérequis obligatoire.

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en gagnant en autonomie devant des phrases à traduire ou des petits textes.

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez Sedes, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange). Il n'est pas nécessaire de se procurer le manuel.

Régime général		Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
100%	100%	100%	100%

UE 4.3 - Parcours Artisan de l'image - Approfondir les fondamentaux de l'audiovisuel -étape 2

ECUE 4.3.1 - Tournage, montage, post-production (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire : 20 h/semestre

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 4.3.2 - Écriture de scénario (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 4.3 - Parcours Communication : Enquêter sur la communication politique et militante

ECUE 4.3.1 - Communication et militantisme

Nom de l'enseignant : Benjamin FERRON

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : S'il est courant depuis les années 1970-1980 d'analyser la communication militante en se focalisant sur leurs stratégies de visibilité et de légitimation dans les médias de grande diffusion, force est de constater que le répertoire expressif des mobilisations contestataires ne se limite pas à de telles « stratégies médiatiques ». L'expression collective des doléances, des injustices et des revendications emprunte fréquemment des voies qui peuvent être, selon les cas, plus directes ou plus discrètes. Dans l'histoire, les groupes contestataires se sont le plus souvent mobilisés sans l'aide des médias. Or ce constat peut également être dressé, de manière peut-être plus surprenante, au sujet des mobilisations contemporaines. Une grande partie des actions contestataires d'aujourd'hui mobilisent des moyens et dispositifs d'expression qui échappent partiellement ou totalement à l'emprise des grands médias d'information. Comment analyser cette dimension du répertoire expressif des organisations militantes, consistant à militer « sans les médias » - ou tout au moins à mener des actions collectives sans placer le travail en direction des grands médias d'information au cœur des activités militantes ? Les quatre chapitres qui composent ce cours proposent un cheminement progressif pour tenter de répondre à cette question. Il consiste à « mettre à nu », pour commencer, la communication militante, en la réduisant à son plus simple appareil expressif : le corps individuel et les affects (chap. 1). L'analyse se poursuit en équipant progressivement les militants des instruments matériels et symboliques qui accompagnent d'ordinaire le décorum des mobilisations protestataires. Sont successivement étudiés les objets et instruments militants (chap. 2), les usages politiques du

silence, du bruit, et de la prise de parole publique (chap. 3), puis les luttes de cadrage et de langage à l'œuvre dans la production des discours et revendications militants (chap. 4).

Bibliographie : - BENFORD R. D., SNOW D. A., PLOUCHARD N. M., « Processus de cadrage et mouvements sociaux : Présentation et bilan », *Politix*, n° 99, vol. 3, 2012, p. 217-255.

- FERRON B., « Militer sans les médias », in *La communication des mouvements sociaux. Pratiques militantes et stratégies médiatiques*, Paris, Armand Collin, 2024.

- FILLIEULE O., MATHIEU L., PECHU C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, « Références », 2e édition mise à jour et augmentée, 2020.

- LARRÈRE M., SOCHARD F., *Guns and Roses : les objets des luttes féministes*, Paris, Éditions du Détour, 2022.

- MCADAM D., *Freedom Summer. Lutttes pour les droits civiques. Mississippi 1964*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2012.

- NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Repères, La Découverte, 2019.

- SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 4.3.2 - Communication et élections

Nom de l'enseignant : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Dans la continuité du précédent semestre, cet enseignement approfondit la connaissance de la communication politique en s'attachant aux périodes électorales, à la diversité des acteurs impliqués (responsables politiques, médias, militants, citoyens et électeurs, professionnels de la communication), à leurs interactions et aux vecteurs et outils de communication qu'ils utilisent. Le cours propose un panorama des pratiques communicationnelles, par une mise en perspective historique et des exemples tirés de la campagne présidentielle de 2022, afin de permettre à chaque étudiant·e de s'approprier pleinement les savoirs politiques, institutionnels et médiatiques nécessaires à la bonne compréhension d'une campagne, de ses temporalités et des stratégies des principaux candidats. Les TD sont consacrés à l'apprentissage du commentaire de documents (écrits, visuels, audiovisuels), en prolongement du cours.

Bibliographie : HUBE N., ALDRIN P., *Introduction à la communication politique*, Paris, De Boeck, 2017.

LEROUX P. et RIUTORT Ph. (dir.), « Les mutations télévisées des campagnes électorales », *Télévision*, n° 8, avril 2017. [sur cairn.info]

THEVIOT A. (dir.), *Médias et élections. Les campagnes 2017 : primaires, présidentielle et législatives françaises*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

UE 4.4 - Découvrir d'autres domaines

ECUE 4.4.1 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://lsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 4.4.2 - Enseignement d'ouverture

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Consulter le guide des enseignements d'ouverture sur le site de l'UPEC.

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 4.4.3 - Projet tutoré / collectif ou Stage court

Nom de l'enseignant : Nicolas Monetti

Volume horaire hebdomadaire : 6 h par semestre

Description du cours :

Ce cours vise à accompagner les étudiants dans la construction d'un projet collectif.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général		Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Oral et écrit	Oral	Oral	Oral
100%	100%	100%	100%

UE 4.5 - Découvrir le monde professionnel (stage facultatif)

ECUE 4.5.1. - Stage facultatif

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-control-des-connaissances>

Semestre 5

UE 5.1 - Expliquer les rapports entre littérature et société

ECUE 5.1.1 - Littérature française et francophone

ECUE obligatoire à choix : les étudiants choisiront deux enseignements parmi les trois suivants :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-control-des-connaissances>

ECUE 5.1.1. - a Littérature française 1 La littérature nous ment-elle sur l'amour ?:

Nom de l'enseignant : Gautier Amiel

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours :

L'amour est un des sujets récurrents, pour ne pas dire un poncif de la littérature mondiale, et ce, depuis ses origines. Mais, ce sujet, à force d'être traité en littérature, n'est-il pas devenu l'objet de fantasmes ? de transformation de la réalité des sentiments pour devenir un pur objet de papier ?

Le cours visera à interroger la façon dont la littérature parle d'amour, depuis le Roman de la Rose jusqu'aux productions contemporaines qui fleurissent actuellement sous l'étiquette de « romance ». On se demandera alors si la littérature propose des représentations en accord avec les réalités psychologiques, sociales, sociologiques ou même politiques du sentiment amoureux. La lecture d'extraits de textes fournis par l'enseignant donnera lieu à des analyses précises de détail, mais également à des tentatives de lecture éthique des œuvres fournies. Plusieurs questions guideront nos séances :

- La littérature ne nous ment-elle pas quand elle parle d'amour ?
- L'esthétisation du sentiment ne mène-t-elle pas à justifier des comportements problématiques ?
- La littérature offre-t-elle un espace de liberté et d'invention de nos représentations amoureuses ou est-ce le lieu d'une forme de codification, de normativisation de nos expériences sentimentales et intimes ?

Bibliographie :

ARIÈS, Philippe (dir.), *Amour et sexualité en occident*, Paris, Point, 1991

BARTHES, Roland, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Point, 2020 [Seuil, 1977].

DELALE, Sarah, PINEL, Élodie, TACHET, Marie-Pierre, *Pour en finir avec la passion. L'abus en littérature*, Paris, éd. Amsterdam, 2023

FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité, II. L'Usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, 1984.

ILLOUZ, Eva, *La Fin de l'amour. Enquête sur un désarroi contemporain*, Paris, Seuil, 2020.

ILLOUZ, Eva, *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*, Paris, Seuil, 2012.

MACÉ, Marielle, *Façons de lire, manières d'être*, Paris, Gallimard, 2011.

ROUGEMONT, Denis de, *L'Amour et l'Occident*, Paris, 10/18, 2001 [Plon, 1939].

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 5.1.1. - b Littérature française 2

Nom de l'enseignant : Thanh-Vân TON THAT

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours :

Témoin des bouleversements historiques et des grandes mutations de son temps, Proust offre une vision de la société française entre deux siècles, à la fois lucide, humoristique et parfois prophétique. À travers une galerie de portraits parfois trompeurs et des lieux emblématiques de la vie parisienne, l'écrivain navigue entre les classes sociales et s'interroge sur le mystère des « êtres de fuite ».

Bibliographie :

Marcel Proust, *Un amour de Swann*, GF, 2002.

D'autres extraits d'*À la recherche du temps perdu* seront proposés en cours ainsi que quelques références bibliographiques

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 5.1.1. - c Littérature francophone

Nom de l'enseignant : Margaux ANDRISS

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30/semaine

Description de cours :

Ce cours se propose d'étudier le lien entre l'écrivain et la société en contexte de crise, à travers l'exemple de la littérature haïtienne aux lendemains du séisme du 12 janvier 2010. Face à l'ampleur du drame, que peut ou doit

la littérature ? Comment trouver les mots justes pour décrire la catastrophe sans voyeurisme ? La réalité brutale, urgente et immédiate est-elle compatible avec le temps littéraire ?

Notre étude abordera de manière croisée les textes *Faillies* de Yanick Lahens, *Les Immortelles* de Makenzy Orcel et *Tout bouge autour de moi* de Dany Laferrière, qui mettent tous les trois en scène des figures d'écrivains touchés par la catastrophe. Ce parcours sera complété par l'intervention de l'auteur haïtien Carl Pierrecq, qui s'empare du séisme comme cadre narratif de son livre *Un Roman chinois*. À travers ces œuvres nous nous interrogerons sur le rôle des auteurs comme témoin, sur la dimension autobiographique des textes, et sur le travail de reconfiguration poétique des événements.

Bibliographie : donnée en cours

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Évaluation continue</u>	<u>Épreuve terminale</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 5.1.2 - Littérature comparée

Nom de l'enseignant : Anne Teulade

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Destinées féminines dans la société du XIX^e siècle

Jane Austen, *Orgueil et préjugés*, trad. V. Leconte et Ch. Pressoir, 10/18, « Domaine étranger ».

Benito Pérez Galdós, *Tristana*, trad. S. Raphaël, GF, 1992.

Composés au début et à la fin du XIX^e siècle, ces deux romans offrent des déclinaisons bien distinctes de l'apprentissage féminin, qui permettent d'interroger les conventions romanesques et la représentation du mariage notamment à travers l'ironie. Le roman de Jane Austen, qui se démarque du roman sentimental, et celui de Pérez Galdós, qui questionne les codes du roman naturaliste, inventent des récits originaux susceptibles de dire les contraintes pesant sur la femme dans la société du XIX^e siècle, les possibilités de s'en libérer et les risques d'en rester prisonnière.

Bibliographie : donnée en cours

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>

Régime général			Régime dérogatoire	
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 5.1.3 - Littérature et culture gréco-romaines

Nom de l'enseignant : Anne Raffarin

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : La comédie latine

À Athènes, à la fin du IV^e s. av. J.-C., l'auteur de comédie Ménandre met en scène une intrigue et un type de personnage promis au plus grand succès : le Dyskolos (le "grincheux" misanthrope), vieux paysan hargneux qui refuse le soupirant de sa fille. Cette veine comique se retrouve dans la comédie latine qui, à son tour, met en scène un univers familial. Plaute, puis Térence mettent à la mode romaine thèmes et personnages hérités de Ménandre : les personnages caricaturaux incarnent des rôles traditionnels fortement codifiés : un père buté et avare, un fils prodigue et amoureux, un esclave rusé.... Le monde de la comédie s'inscrit dans le champ de la famille où se concentrent conflits et violences dissimulés sous des dehors comiques.

L'*Aulularia* (la *Marmite*) de Plaute, qui a inspiré l'*Avare*, fera l'objet d'une étude particulière et sera envisagée dans ses liens avec la pièce de Molière. La pièce sera étudiée dans sa traduction française (Garnier-Flammarion, 2014).

Bibliographie :

J.-C. Dumont et M.-H. François-Garelli, *Le théâtre à Rome*, Le Livre de Poche, 1998.

Florence Dupont, *Le théâtre latin*, Armand Colin, 1988.

Florence Dupont, *L'Acteur-roi, Le théâtre dans la Rome antique*, Les Belles Lettres, Realia, 1986.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

UE 5.1 - RCP : Articuler discours et société

ECUE 5.1.1. - Littérature française (à choisir dans l'ECUE 5.1.1 de Lettres - mutualisé)

Un enseignement à choisir parmi 3 dans l'ECUE 5.1.1. (5.1.1.a ou 5.1.1.b ou 5.1.1.c) de la L3 Lettres présentée ci-avant

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 5.1.2. - Littérature comparée

Nom de l'enseignant : Anne Teulade

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Destinées féminines dans la société du XIX^e siècle

Jane Austen, *Orgueil et préjugés*, trad. V. Leconte et Ch. Pressoir, 10/18, « Domaine étranger ».

Benito Pérez Galdós, *Tristana*, trad. S. Raphaël, GF, 1992.

Composés au début et à la fin du XIX^e siècle, ces deux romans offrent des déclinaisons bien distinctes de l'apprentissage féminin, qui permettent d'interroger les conventions romanesques et la représentation du mariage notamment à travers l'ironie. Le roman de Jane Austen, qui se démarque du roman sentimental, et celui de Pérez Galdós, qui questionne les codes du roman naturaliste, inventent des récits originaux susceptibles de dire les contraintes pesant sur la femme dans la société du XIX^e siècle, les possibilités de s'en libérer et les risques d'en rester prisonnière.

Bibliographie : donnée en cours

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 5.1.3. - De la langue au discours : l'énonciation

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 5.1.4. - Stylistique : écrire avec son temps

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 5.2 - Analyser la langue en contexte**ECUE 5.2.1 - De la langue au discours : l'énonciation**

Nom de l'enseignant : Rossana De angelis

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours :

L'énonciation c'est, pour reprendre les termes du linguiste Émile Benveniste, « l'appropriation » de la langue par un sujet parlant. Dans la lignée des travaux de cet auteur, on étudiera les marques formelles qui permettent cette appropriation et par lesquelles un sujet peut imprimer sa subjectivité dans son énoncé. A travers l'étude linguistique de textes variés, on se penchera en particulier sur les points suivants :

- Les indices de l'énonciation : embrayeurs et déictiques
- L'opposition entre récit et discours
- Les modalités de l'énonciation
- Le dialogisme et la polyphonie
- Le discours rapporté
- L'énonciation à l'oral et à l'écrit

Bibliographie :

Authier-Revuz J., 2001, « Le discours rapporté », in *Grands repères culturels pour une langue : le français*, Paris, Hachette.

Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1974 (chapitres « L'appareil formel de l'énonciation », t. 2, « Les relations de temps dans le verbe français », t. 1).

Colas-Blaise, Marion. *L'Énonciation*. Presses universitaires de Liège, 2023, <https://doi-org.ezproxy.u-pec.fr/10.4000/14dhy>.

Maingueneau D., 1999, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 5.2.2 - Stylistique : écrire avec son temps

Nom de l'enseignant : Anna Cassotti

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours :

Formes, genres et tendances stylistiques identifient certaines époques et s'en nourrissent. Le style d'auteur, notion discutable, est à articuler au style de genre et surtout au style d'époque, et mobilise paradoxalement une approche sérielle. Le cours donnera également à comprendre le style d'époque en l'inscrivant dans une histoire des mentalités et des techniques qui agit sur la fabrique du texte.

Les textes seront étudiés à travers le rôle central de la narratologie, afin de voir comment s'articulent auteur.trice et narrateur au cours des siècles.

Bibliographie :

Michèle AQUIEN, *Dictionnaire de poétique*, Le Livre de Poche, 1993.

Émily LOMBARDEO, *Le Grevisse de l'étudiant. Figures de style*, De Boeck Supérieur, 2025.

Georges MOLINIÉ, *Dictionnaire de rhétorique*, Le Livre de Poche, 1992.

Jean-Christophe PELLAT, Martin RIEGEL et René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2024.

Corpus :

Samuel BECKETT, *Oh les beaux jours*, Éditions de Minuit, 1961

Pierre CORNEILLE, *Le Menteur*, 1642

Antoinette DESHOULIÈRES, *Poésies*, 1688

Jean GIONO, *Le Hussard sur le toit*, Folio 1951

Marie-Madeleine de LA FAYETTE, *La Princesse de Clèves*, 1678

Jean de LA FONTAINE, *Nouveaux Contes*, 1674

Émile ZOLA, *Thérèse Raquin*, Folio, 1867

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit et oral	écrit	écrit	écrit	écrit
50%	50%	100%	100%	100%

Durée de l'écrit d'examen terminal (RG et RD) : 2 h 30.

ECUE 5.2.3 - Histoire du français oral et écrit : phonie et graphie

Nom de l'enseignant : Jeanne-Marie Boivin

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours :

Initiation à la phonétique historique et aux systèmes graphiques qui en découlent en français, ancien et moderne.

Bibliographie : donnée en cours

Modalités d'évaluation :**Modalités de contrôle des connaissances :**

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 5.2.4 - Le français dans tous ses états : normes et variations

Nom de l'enseignant : Marie-Madeleine Huchet et Émilie Née

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours :

Ce cours vise à sensibiliser à la problématique inhérente à toute langue vivante, de la mise en place de normes à l'existence de variations. Le cours comprend deux parties. La première, consacrée à la langue médiévale, mettra en évidence les variations diatopiques et diachroniques de l'ancien français ainsi que le lien entre norme et pouvoir politique au Moyen Âge. La seconde vise à approfondir ces notions, à expliquer comment se mettent en place les normes et quels sont les différents facteurs de variation d'une langue, le tout à partir d'exemples concrets de différentes époques.

Bibliographie :

Gadet F., 2003 : *La variation sociale en français*, Ophrys

Greub Y., Collet, O., *La variation régionale de l'ancien français. Manuel pratique*, Strasbourg, ELiPhi, 2024.

Walter H., 1988 : *Le français dans tous les sens*. Paris, Robert Laffont.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

UE 5.2 - RCP : Adapter ses écrits à la situation

ECUE 5.2.1 - Argumenter par le texte et l'image

Nom de l'enseignant : Cyrielle Montrichard

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Cet enseignement vise à introduire les théories classiques de l'argumentation : quels sont les différents types d'arguments ? Comment écrire pour convaincre, persuader ? Nous proposerons de travailler sur des supports différents (réseaux sociaux, affiche, discours oral, etc.) et dans sphères d'activité variées (publicité commerciale, politique, médiatique, etc.)

En parallèle, et dans une société où l'image (fixe ou animée) est prépondérante, nous introduirons une réflexion quant à la place de l'image par rapport aux textes selon les lieux de communication et les supports. Nous partirons d'une réflexion théorique de l'image dans une perspective moins esthétique que comme éléments de signification.

Bibliographie :

JM. Adam, M. Bonhomme, *L'argumentation publicitaire*, Nathan, 1997

A. Beguin Verbrugge, *Images en texte, Images du texte : dispositifs graphiques et communication écrite*, Presses universitaires du Septentrion, 2006

P. Breton, *L'argumentation dans la communication*, Repères / La Découverte, 1996.

M. Doury, *Argumentation. Analyser textes et discours*, 2016.

M. Joly, *Introduction à l'analyse de l'image*, Nathan « 128 », rééd. 2004

C. Plantin, *Essais sur l'argumentation*, Kime, 1990.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général		Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
3 épreuves écrites	1 oral	Oral	Oral
25% + 25% + 50%	100%	100%	100%

ECUE 5.2.2 - Genres de discours en situation professionnelle

Nom de l'enseignant : Cyrielle Monrichard

Volume horaire hebdomadaire : 2,5 h/semaine

Description de cours : Cet enseignement amène à réfléchir sur la notion de genre discursif, ses critères et ses domaines, et sur les enjeux des écrits dans les pratiques de communication professionnelle. Plusieurs genres d'écrits professionnels seront abordés. On s'emploiera alors à analyser des documents authentiques, puis à écrire et réécrire dans des genres différents.

Bibliographie :

- D. Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, A. Colin, 2e éd., 2007
- *Dictionnaire d'Analyse du discours*, dir. Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, Editions du Seuil, Paris 2002.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général		Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
1 épreuve écrite + 1 oral + 1 écrit fin de semestre	1 oral	écrit	écrit
25% + 25% + 50%	100%	100%	100%

UE 5.3 - Parcours Lettres : aborder les outils de théorie et de critique**ECUE 5.3.1 - Approfondissement : littérature du XVIIIe s.**

Nom de l'enseignant : Stéphanie Genand

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description du cours :

Parmi les œuvres littéraires du XVIII^e siècle qui suscitent des lectures contradictoires et mobilisent plusieurs outils théoriques figure celle de Sade, et notamment son recueil de nouvelles publié en 1800 sous le titre *Les Crimes de l'amour*. Centré sur les passions – individuelles, sociales, familiales et politiques – qui transforment la relation à l'autre en aliénation, cet ouvrage suscite un violent scandale en 1800 et sa réception reste, aujourd'hui encore, particulièrement complexe : sa lecture ne soulève-t-elle pas des questions éthiques ? Peut-on croire un auteur qui entretient sans cesse l'ambiguïté autour de sa figure et de sa voix ? En quoi même la genèse des *Crimes de l'amour*, né en prison et fruit d'un immense travail dont témoignent plusieurs manuscrits conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal, transforme-t-elle la lecture en enquête incertaine ?

Tel sera le double enjeu de ce cours : approfondir la connaissance de la littérature du XVIII^e siècle grâce à l'étude d'une œuvre rarement abordée – *Les Crimes de l'amour* de Sade, édition Folio, 1987 – et approfondir les études littéraires grâce à l'acquisition de plusieurs outils – génétique, éthique, philosophique, narratologique – que le texte de Sade mobilise tout particulièrement.

Les séances mêleront l'analyse de 5 nouvelles des *Crimes de l'amour*, l'apprentissage de notions théoriques et une réflexion sur l'expérience de la lecture.

Bibliographie :

Stéphanie Genand et Anne Coudreuse (dir.), « Sade et les femmes », revue *Itinéraires*, 2013/2 : <https://journals.openedition.org/itineraires/629>

Marc HERSANT, *Genèse de l'impur : l'écriture carcérale du marquis de Sade*, Paris, Albin Michel, 2022.

Dominic MARION, *Sade et ses lecteurs : une historiographie critique (18^e-21^e siècles)*, Paris, Hermann, 2017.

William Marx, « Comment lire ? », cours au Collège de France, 2024 : <https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/cours/comment-lire>

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
Contrôle continu	Examen	Seconde session	Examen	Seconde session
Écrit et oral	Écrit	Oral	Oral	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 5.3.2 - Théorie et critique littéraires ou Latin (LANSAD) ou Grec (LANSAD)

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE obligatoire à choix : les étudiants choisiront un enseignement sur les trois suivants :

Cours 1 : Théorie et critique littéraires

Nom de l'enseignant : Bernard Gendrel

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours :

Le xx^e s. fut l'âge d'or de la théorie littéraire. Du formalisme russe au poststructuralisme, nombre de penseurs ont tenté de saisir la spécificité de l'œuvre littéraire et de comprendre son mécanisme. Cette activité théorique intense a eu une influence considérable sur la critique littéraire, conduisant celle-ci à rompre avec le biographisme ou le psychologisme en vogue au xix^e s. Le cours se penchera sur les apports majeurs de ces années de théorie en revenant notamment sur les notions d'auteur, de lecteur, de texte, de fiction, de personnage... Il tentera aussi de dresser un panorama de la critique littéraire au xx^e s.

Bibliographie :

Antoine COMPAGNON, *Le Démon de la théorie*, Paris, Seuil, 1998 (réédition dans la collection « Points »).

Jean-Yves Tadié, *La Critique littéraire au xx^e s.*, Paris, Belfond, 1987 (réédition dans la collection « Pocket / Agora »).

Littérature : 150 textes théoriques et critiques, Jacques VASSEVIÈRE et Nadine TOURSEL dir., Paris, Armand Colin, 2015.

Modalités d'évaluation

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Oral		Oral	Écrit	Oral
100%		100%	100%	100%

Cours 2 : Latin

Nom de l'enseignant : G. de Montalembert

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Descriptif de cours :

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de Langue latine– Lansad du S4. Il

peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà étudié le latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie : donnée en cours

Modalités d'évaluation :

Régime général		Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit

Régime général		Régime dérogatoire	
100%	100%	100%	100%

Cours 3 : Grec

Nom de l'enseignant : T. Miguet

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours :

Ce cours s'inscrit dans la stricte continuité du L2S4, qui est un prérequis obligatoire.

Il s'adressera aux étudiants de L3 ayant déjà suivi les cours en L1 et L2, et aux étudiants de Master, soit qui ont déjà suivi les cours de L1 et L2, soit qui ont étudié le grec par ailleurs et souhaitent poursuivre.

Ce sera un cours de langue à partir de la lecture de textes : nous lirons et traduirons quelques textes (trois ou quatre dans l'année), assez longs, tirés de la littérature grecque. L'objectif est de travailler la pratique de la langue et de la traduction, tout en s'initiant à la littérature grecque. Des remarques de commentaire littéraire et civilisationnel seront ponctuellement données.

Bibliographie :

Les textes étudiés seront distribués au fur et à mesure.

Modalités d'évaluation :

Régime général		Régime dérogatoire	
Contrôle continu	Seconde session	Examen	Seconde session
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
100%	100%	100%	100%

UE 5.3 - Parcours Artisan de l'image - Produire un projet audiovisuel

ECUE 5.3.1 - Projet de documentaire ou de fiction : production (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire : 20 h/semestre

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 5.3.2 - Écriture de scénario et adaptation cinématographique (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 5.3 - Parcours Communication : Interroger la communication numérique

ECUE 5.3.1 - Cultures numériques

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours s'appuie sur le constat de l'omniprésence du numérique dans nos vies et de la "révolution" technique et médiatique qu'il incarne. Adoptant une approche socio-historique et une archéologie du numérique et de l'informatique, il retrace le développement de ces technologies et leur intégration dans notre vie quotidienne. Le cours explore les imaginaires qui fondent ces outils sociotechniques ainsi que la culture qui s'élabore en leur sein. Enfin, il analyse les transformations qu'apporte le numérique au champ journalistique et, plus largement, à notre rapport à l'information et à nos pratiques de communication. Une attention particulière sera portée aux enjeux contemporains de l'intelligence artificielle et de la datafication.

Bibliographie : - AUBERT A., *Une information brute ? Journalisme, vidéos et réseaux sociaux*, INA éditions, 2023

- CARDON D., *Culture numérique*, Presses de Sciences Po, 2019

- CORDIER A., *Grandir informés. Les pratiques informationnelles des enfants, adolescents et jeunes adultes*, C&F éditions, 2023

- DOUEIHI M., *Qu'est-ce que le numérique ?*, PUF, 2013

- FLICHY P., *L'Imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001

- TURNER F., *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture, Stewart Brand, un homme d'influence*, C&F éditions, 2e édition, 2021 (2012)

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 5.3.2 - Analyse critique du Web

Nom de l'enseignant : Alice Krieg-Planque

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Le cours d'«Analyse critique du web» vise à doter les étudiant.e.s de compétences critiques en relation avec la communication numérique, l'internet et le web. Dans cette perspective, l'enseignement expose différentes théories et analyses se rapportant au numérique, que celles-ci soient issues de la sphère académique (histoire, philosophie, sociologie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication...), ou bien de sphères plus explicitement militantes et engagées (La Quadrature du Net, Creative Commons, initiatives de «travail collaboratif»...). À l'issue de cet enseignement, l'étudiant.e dispose d'un ensemble de connaissances fondamentales en sciences de l'information et de la communication («SIC», ou «info-com») qui lui permettent de mettre en perspective les principaux discours et notions associés à la communication numérique («transparence», «big data», «neutralité du net», «désintermédiation», «économie de l'immatériel»...).

Bibliographie : - ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes et de la distribution de la presse) : <https://www.arcep.fr>

- Arcom (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) : <https://www.arcom.fr>

- CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) : <https://www.cnil.fr>

- Conseil de l'Intelligence Artificielle et du Numérique (anciennement CNNum, Conseil National du Numérique) : <https://cnnumerique.fr>

- «Pixels», rubrique du site web du journal Le Monde : <https://lemonde.fr/pixels> [BU : en ligne]

- Un recueil de textes et de documents est distribué aux étudiants en début de cours. Ce recueil constitue pour les étudiants un instrument de travail essentiel, dont l'usage précis est expliqué par l'enseignante lors de la première séance.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

UE 5.3 - Parcours RCP : Utiliser les outils professionnels**ECUE 5.3.1 - Veille et écriture avec les nouvelles technologies**

Nom de l'enseignant : Rossana De Angelis

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours :

Cet enseignement pratique initie les étudiants aux différentes étapes de l'écriture numérique : blogs, journaux numériques, réseaux socio-numériques, technologies numériques pour l'écriture (IA générative). Il vise également à faire découvrir les aspects de la rédaction et de la textualité numérique : adaptation de l'écrit aux supports et formats numériques, normes d'écriture selon les différents discours (journalistique, professionnel, littéraire etc.) Enfin, le cours vise également à expliquer les dynamiques de génération des textes par des IA tout en identifiant leurs limites.

Bibliographie :

Rossana De Angelis, « Lire, écrire, co-écrire, partager, référencer les écrits. Transitions linguistiques au sein de la culture numérique », Actes du congrès de l'Association Française de Sémiotique (2022).
<https://doi.org/10.25965/as.8608>

Lucie Rondelet, *Le guide du rédacteur Web SEO freelance - 2e édition. Les étapes de A à Z pour créer une activité qui dure*, Paris, Eyrolles, 2025.

Lucie Rondelet, *Le guide de l'écriture assistée par l'Intelligence artificielle. ChatGPT, Claude, Gemini, Rédactionweb, Copywriting*, Paris, Eyrolles, 2025.

Marie-Anne Paveau, *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, 2017, Paris Hermann.

Rossana De Angelis, « Non, l'IA ne va pas faire disparaître l'écriture ! », *The Conversation*, le 26 février 2025, 16 :29

<https://theconversation.com/non-lia-ne-va-pas-faire-disparaitre-lecriture-249665>

Rossana De Angelis, « Pourquoi les IA génératives hallucinent-elles ? ». *The Conversation*. Publié le 8 juin 2026, 17 :21.
<https://doi.org/10.64628/AAK.3ug3wqj7q>

Modalités d'évaluation : Contrôle Continu Intégral (3 épreuves écrites)

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 5.3.2 - Design numérique 1

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 5.4 - S'initier aux enjeux contemporains

ECUE 5.4.1 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 5.4.2 - TEDS

Nom de l'enseignant : Elisabeth Vialle

Description de cours : le cours est en auto-formation sur Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : Examen terminal : 100 % écrit.

Session 2 : 100 % écrit.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 5.4.3 - Préparer un projet post-licence ou un stage**Modalités de contrôle des connaissances :**

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE obligatoire à choix : les étudiants choisiront 1 enseignement parmi les trois suivants :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 5.4.3.1. - a Préparation au CAPES

Nom de l'enseignant : Sylvie Ducas

Volume horaire hebdomadaire : 2 h pendant 6 semaines

Description de cours :

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux épreuves du CAPES de Lettres modernes, notamment aux épreuves écrites d'admissibilité de la dissertation sur œuvre et de l'épreuve orale d'admission de la leçon.

Bibliographie :

F. Adam, *Réussir la dissertation littéraire, analyser un sujet et construire un plan*, Armand Colin, 2005

Y. Baudelle (sous la dir. de), *Dissertations littéraires générales*, 2014

A. Preiss, *La dissertation littéraire*, Armand Colin, 2025

Bergez D. (sous la dir. de), *Précis de littérature française*, Armand Colin, 2023

Eterstein C. (sous la dir. de), *La littérature française de A à Z*, Hatier, 1998

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
Contrôle continu	Examen	Seconde session	Examen	Seconde session
	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
	100%	100%	100%	100%

ECUE 5.4.3.1. - b Projet post-licence

Nom de l'enseignant : Nicolas Monetti

Volume horaire hebdomadaire : 6 h au cours du semestre

Description de cours :

Ce cours vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration d'un projet d'études ou d'un projet professionnel après l'obtention de la licence.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Oral et écrit		Oral	Oral	Oral
100%		100%	100%	100%

ECUE 5.4.3.1. - c stage**Modalités de contrôle des connaissances :**

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

UE 5.4 - Parcours RCP : Relier son parcours professionnel aux enjeux contemporains

ECUE 5.4.1 - TEDS (développement durable)

Nom de l'enseignant : Elisabeth Vialle

Description de cours : le cours est en auto-formation sur Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : Examen terminal : 100 % écrit.

Session 2 : 100 % écrit.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 5.4.2 - Langue vivante, niveau 5

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 5.4.3 - Construire et valoriser son projet professionnel

Nom de l'enseignant : intervenant BAIP

Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Description de cours : Il s'agit de penser et apprendre à construire son profil (en ligne mais aussi sur son CV) pour les recruteurs dans les domaines qui intéressent l'étudiant. Comment chercher un stage ? Un emploi ? Comment valoriser son profil ? Comment se présenter au recruteur ?

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général	
<u>Contrôle continu intégral</u>	<u>Seconde session</u>
1 note d'oral et 1 note d'écrit	Pas de 2nde session mais une épreuve supplémentaire facultative durant le semestre
50% + 50%	

Semestre 6

UE 6.1 - Expliquer les rapports entre littérature et savoirs

ECUE 6.1.1 - Littérature française et francophone

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE obligatoire à choix. Les étudiants choisiront 2 enseignements parmi les trois suivants :

Cours 1

Nom de l'enseignant : Damien Zanone

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Intitulé : **Littérature et savoir historique. Le cas des *Chroniques italiennes* de Stendhal**

Corpus d'étude : Stendhal, *Chroniques italiennes*, éd. Dominique Fernandez, Paris, Gallimard, « Folio », 1973.

Présentation :

Venant à la suite de la Révolution française qui a ébranlé en profondeur la société, dans son ordre comme dans ses représentations symboliques, le ^{xix}^e siècle a entretenu une passion très forte avec l'histoire : les contemporains ont cherché à comprendre l'évolution du monde autour d'eux et, pour ce faire, ont cherché des exemples dans le passé. Dans ce contexte, la discipline historique s'est renouvelée en développant un dialogue fécond avec la littérature : les historiens ont emprunté aux écrivains des manières de raconter. Réciproquement, la littérature de cette période – particulièrement dans les années 1820 et 1830 – s'est nourrie d'une fascination pour les époques antérieures et a multiplié les œuvres qui y font directement référence (mode des romans historiques, du théâtre historique).

Stendhal va plus loin dans les *Chroniques italiennes*, recueil posthume qui rassemble des nouvelles d'abord publiées en journaux dans les années 1830. Il s'efface dans son rôle d'écrivain en prétendant n'être que celui qui découvre et traduit des archives judiciaires anciennes, remontant à l'Italie de la Renaissance. Il s'immerge dans ce passé, et y plonge avec lui ses lecteurs et lectrices. Les histoires qui en ressortent sont faites de violence et de passion, suivant le parcours d'individus qui déploient une énergie inépuisable pour vivre selon leurs seuls désirs, au défi de la société rigide autour d'eux.

À travers un tel exemple, le cours entend ausculter le dialogue qui se noue entre littérature et savoir historique, en regardant précisément ce que l'un apporte à l'autre. Il offrira aussi une plongée dans l'univers stendhalien grâce à des récits qui en condensent la force de manière puissante et ramassée.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Oral et écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

Cours 2

Nom de l'enseignant : Sylvie Ducas

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours :

Ce cours a pour objectif de s'intéresser aux rapports entre littérature contemporaine et savoirs ou discours savants. Il a pour ambition d'étudier les interactions entre le discours romanesque et le discours scientifique, pour mieux mettre en valeur une poétique du Savoir propre à la littérature contemporaine et à sa faculté à s'hybrider facilement avec tous les types de discours. Si la littérature – notamment le roman, mais aussi la poésie – flirte volontiers avec la fabulation et l'invention, elle sait aussi s'accaparer tous les discours, tous les dispositifs, tous les lexiques, et construire une fiction savante qui est aussi un savoir fictionnalisé inédit.

Corpus :

Il sera demandé de lire au moins deux des œuvres abordées dans son intégralité.

Raymond Queneau et la poésie mathématique, *Mille milliards de poèmes*, 1961, Gallimard

Hervé Guibert et le discours médical, *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, 1990, Folio, 2019, Gallimard

Annie Ernaux et le discours sociologique, *La Place*, 1983, Folio, 1986, Gallimard

Pierre Senges, les fictions encyclopédiques et l'érudition ironique, 2002, Folio, 2007, Galimard

Pierre Michon, le faussaire savant, *Vies minuscules*, 1984, Folio, 1996, Gallimard

Bibliographie :

Savoirs de la littérature, revue *Annales, Histoire, Sciences sociales*, n° 2-2010

Laurent Demanze, *Les fictions encyclopédiques de Gustave Flaubert à Pierre Senges*, Paris, Corti, 2015

Modalités d'évaluation

Régime général			Régime dérogatoire	
Contrôle continu	Examen	Seconde session	Examen	Seconde session
Écrit et oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

Cours 3

Nom de l'enseignant : TON THAT Thanh-Vân

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h par semaine

Description du cours :

La figure du médecin permet de s'interroger sur les représentations du savoir scientifique et sur le regard porté sur l'humanité souffrante. A travers les siècles et les genres, il apparaît comme un double ou un concurrent de l'écrivain, personnage familier ou redoutable, objet d'admiration ou de dérision.

Bibliographie :

Molière, *Le Malade imaginaire*.

Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, Paris, Folio, 2001.

Jules Romains, *Knock ou le Triomphe de la médecine*, Folio théâtre, 2023.

Joseph Kessel, *Les Mains du miracle*, Folio, 2013.

Modalités d'évaluation :

Régime général			Régime dérogatoire	
Contrôle continu	Examen	Seconde session	Examen	Seconde session
Écrit et oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 6.1.2 - Littérature comparée

Nom de l'enseignant : Anne TEULADE

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Entre roman et essai : réinventions postmodernes de la fiction

Corpus :

José Saramago, *Manuel de peinture et de calligraphie*, trad. Geneviève Leibrich, Seuil, coll. Points [version originale en portugais : 1983 ; il s'agit d'un des premiers romans de l'auteur, prix Nobel de littérature en 1998].

Enrique Vila-Matas, *Le Mal de Montano*, trad. André Gabastou, Paris, Christian Bourgois, coll. de poche Titres, [version originale en espagnol : 2002].

Ces deux romans constituent des fictions de journaux intimes, où les narrateurs tentent de s'écrire en se confrontant à d'autres modèles, littéraires et artistiques. Les deux auteurs revendiquent une écriture à la croisée du roman et de l'essai, en usant de termes tels que « roman d'essai » ou « fiction pensante ». Chargés de mélancolie, frappés par la solitude, les narrateurs investissent une forme d'écriture très libre jouant du collage et de l'entrelacement, susceptible de leur livrer un sens qui se dérobe dans le monde quotidien. Cette pratique qui s'inscrit sur fond de dictature (Saramago) et dans un monde contemporain obsédé par la médiatisation, le marketing et la rentabilité économique (Vila Matas) engage une réflexion sur la fonction de l'art dans le monde et sur les savoirs qui émanent de romans hétérogènes. Comment peindre et écrire sous un régime totalitaire ? A quoi sert la littérature dans un univers unidimensionnel obsédé par la seule surface des choses ?

Bibliographie : donnée en cours

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 6.1.3 - Littérature et culture gréco-romaines

Nom de l'enseignant : Anne Raffarin

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Des hommes et des dieux

Les textes de l'Antiquité réservent une place considérable aux dieux qui sont présents à chaque instant de la vie des hommes. L'espace entre les hommes et les dieux est surpeuplé : circulation des âmes, héros, démons, génies, demi-dieux... Mais le paradoxe du paganisme est que les dieux décrits dans les textes peuvent sembler à peine meilleurs que les humains alors que les hommes les considèrent comme les paradigmes de la perfection. Les littératures grecque et latine fournissent de nombreux éléments de compréhension des rapports qui s'installaient entre les hommes et les dieux en mêlant mythologie, savoirs religieux et analyses philosophiques. L'objectif de ce cours est de cerner les multiples modalités d'appréhension des figures divines avant l'apparition des monothéismes.

Bibliographie :

Yves Lehmann, *La religion romaine*, Paris, PUF, 1993.

John Scheid, *La religion des Romains*, Paris, A. Colin-Masson, 1998.

John Scheid, *Quand faire, c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier, « Collection historique », 2005.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

UE 6.1 - RCP : Rédiger en situation professionnelle

ECUE 6.1.1 - Atelier d'écritures professionnelles

Nom de l'enseignant : Emilie Née

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : L'enjeu de la formation est de pratiquer des techniques d'écriture adaptées à des situations et des fonctions de communication précises ainsi qu'à des lieux professionnels spécifiques.

Une première partie de ce cours abordera les écrits professionnels (mail professionnel, compte rendu, interview professionnelle) en insistant sur leurs objectifs, leurs cibles, et leurs variations d'un lieu à l'autre.

L'un des enjeux centraux de la communication professionnelle est aussi l'adaptation du texte à différents supports et canaux de diffusion. Une deuxième partie du cours s'attardera en particulier sur les enjeux et contraintes du support numérique. Une initiation à la rédaction web et au référencement sera proposé.

Des exercices individuels et collectifs s'appuieront sur des situations professionnelles précises pour aborder différents types d'écrits.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 6.1.2 - Ateliers d'écritures créatives

Nom de l'enseignant : Anne Teulade

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 6.1.3 - Quand dire c'est faire : des actes de parole aux interactions verbales (mutualisé)

Cours mutualisé. Voir la section Lettres. 6.2

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 6.2 - Analyser la langue en contexte (2)**ECUE 6.2.1 - Quand dire c'est faire : des actes de parole aux interactions verbales**

Nom de l'enseignant : Igor NADAL INIESTOLA et FREDERIQUE SITRI

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours :

Dans le prolongement du cours sur l'énonciation, il s'agit d'étudier, en se basant sur les travaux des philosophes du langage anglo-saxons et en particulier sur l'ouvrage d'Austin *Quand dire c'est faire*, comment le langage peut devenir un acte. On définira ainsi la notion de performatif, d'acte de langage, d'acte direct et indirect. On montrera aussi comment ces notions permettent de décrire la structuration des échanges, appréhendés comme « inter-actions ».

Bibliographie

Riegel *et al.*, 2018 *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf : 980 sq

Kerbrat-Orecchioni, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, A. Colin, 2001.

Austin J.-L., *Quand dire, c'est faire* (trad. de *how to do things with words*, 1962), 1970, Le Seuil.

Modalités d'évaluation :**Modalités de contrôle des connaissances :**

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 6.2.2 - Langue classique

Nom de l'enseignant : Claudia SCHWEITZER

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours :

Ce cours vise à étudier les principales évolutions de la langue française du XVII^e siècle à nos jours. Son objectif est d'apporter les bases nécessaires à une étude grammaticale, lexicale et stylistique des textes littéraires qu'il aborde, en partie, sur le modèle des exercices demandés à l'épreuve du CAPES bac+3.

L'étude suivra une perspective historique et sera conduite à partir de textes littéraires (poésie et prose) ; le repérage des caractéristiques de la langue classique visera à mieux comprendre les choix linguistiques et stylistiques des auteurs.

Bibliographie.

Fournier N., 1998, *Grammaire du français classique*, éd. Belin, Paris.

Sancier-Château A., 1993, *Introduction à la langue du XVII^e siècle*, 1. Lexique, 2. Syntaxe, Nathan Université.

Cazal Y. & Parussa G., 2022, *Introduction à l'histoire de l'orthographe*, Armand Colin.

Riegel M. et al., 2018, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Dictionnaire de l'Académie française (le site <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A6T0540> donne accès à toutes les éditions de 1694 celle qui est en cours)

Dictionnaire : Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) <http://atilf.atilf.fr/>

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen terminal</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 6.2.3 - Stylistique : la parole et les vers

Nom de l'enseignant : Jacques Marckert

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours :

La prédilection accordée par Alphonse de Lamartine à certains phénomènes poétiques est ici examinée, à l'occasion d'une plongée dans ses *Méditations poétiques*. L'objectif de ce cours est de consolider les outils d'analyse littéraire en se concentrant sur un auteur majeur du romantisme français, à travers l'exercice du commentaire stylistique. Il suppose une lecture attentive préalable du recueil d'Alphonse de Lamartine.

Les acquis en versification et en stylistique de L2 seront mobilisés.

Corpus :

Alphonse de LAMARTINE, *Méditations poétiques*, A. Loiseleur (éd.), Le Livre de Poche, 2006.

Bibliographie :

Michèle AQUIEN, *La Versification appliquée aux textes*, Paris, Nathan Université, 1993.

Michèle AQUIEN, *Dictionnaire de poétique*, Les Usuels de Poche, 1993.
Brigitte BUFFARD-MORET, *Précis de versification* [1997], Nathan Université, 2001.

Frédéric CALAS, *Leçons de stylistique*, Paris, Colin, 2015.

Joëlle GARDES TAMINE, *Introduction à l'analyse de la poésie*, PUF (t. 1, *Vers et Figures*, 1982 ; t. 2, en collaboration avec J. Molino, *De la strophe à la construction du poème*, 1988).

Émily LOMBARDEO, *Le Grevisse de l'étudiant. Figures de style*, De Boeck Supérieur, 2025.

Jean MAZALEYRAT, *Éléments de métrique française* [1976], Colin, 2004.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit et oral	écrit	écrit	écrit	écrit
50%	50%	100%	100%	100%

Durée de l'écrit d'examen terminal (RG et RD) : 2 h 30.

ECUE 6.2.4 - Histoire du français oral et écrit : phonie et graphie

Nom de l'enseignant : Jeanne-Marie Boivin

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours :

Initiation à la phonétique historique et aux systèmes graphiques qui en découlent en français, ancien et moderne.

Bibliographie : donnée en cours

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

UE 6.2 – parcours RCP : Conduire un projet professionnel avec les outils adéquats

ECUE 6.2.1 - Projets encadrés

Nom de l'enseignant : Cyrielle Montrichard

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Il s'agira de travailler en équipe à l'élaboration de communications écrites et visuelles sur différents supports et pour différents médias (réseaux sociaux, site internet) dans le but de promouvoir un événement culturel.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu intégral. Pas de régime dérogatoire. 3 épreuves écrites durant le semestre.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 6.2.2 - Design numérique 2

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,33 h/semaine

Description de cours : Images numériques et infographie

Bibliographie :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 6.2.3 - Initiation à la rédaction web

Nom de l'enseignant : Emilie Née

Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 6.2.4 - Connaître et interagir avec son milieu professionnel

Nom de l'enseignant : intervenants extérieurs

Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Description de cours : Ce cours verra intervenir différents professionnels de la communication et de la rédaction appartenant à différentes sphères d'activités (entreprises privées de services, institutionnel, associatif). Les étudiants pourront interagir avec eux pour mieux comprendre les enjeux de communication et de rédaction en fonction du domaine d'activité

Modalités d'évaluation : contrôle continu intégral. Pas de régime dérogatoire. Épreuves orales et écrites.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

UE 6.3 - Parcours Lettres : contextualiser (3)**ECUE 6.3.1 - Approfondissement : littérature du Moyen Âge**

Nom de l'enseignant : Jeanne-Marie-Boivin

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Le premier roman arthurien : *Érec et Énide* de Chrétien de Troyes

Première œuvre de Chrétien de Troyes qui soit parvenue jusqu'à nous, *Érec et Énide* est aussi le premier roman arthurien en langue française. Sa "matière" romanesque neuve est d'emblée portée à la perfection par le génie de Chrétien de Troyes et par l'introduction, dans un univers et des schèmes narratifs qui seront continués et imités pendant tout le Moyen Âge, de thèmes et de personnages puissamment originaux.

Acheter l'œuvre dans l'édition de J.-M. Fritz et la collection "Lettres Gothiques" du Livre de Poche et la lire en traduction avant le premier cours.

Bibliographie : donnée en cours

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Oral et écrit	Écrit	Oral	Oral	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 6.3.2 - Approfondissement : littérature du XVI^e s.

Nom de l'enseignant : Gautier Amiel

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : François Rabelais, *Pantagruel*, texte original et traduction, édition de Guy Demerson, Points, réédition de 2021.

Médecin, humaniste et écrivain, François Rabelais est l'une des figures majeures de la littérature française du XVI^e siècle. Son œuvre témoigne d'une érudition exceptionnelle et d'un goût marqué pour l'expérimentation littéraire. Proche des milieux humanistes de son temps, il participe aux grands débats intellectuels et religieux de la Renaissance, tout en élaborant une écriture originale qui mêle le sérieux au comique, la réflexion philosophique à la fantaisie la plus débridée.

Publié en 1532, *Pantagruel* raconte les aventures du jeune géant éponyme, depuis sa naissance jusqu'à ses exploits guerriers. Roman de formation autant que récit d'aventures, l'œuvre se caractérise par la diversité de ses registres et de ses références. Le rire y prend des formes multiples, le sérieux se cache souvent où on ne l'attend pas, le gigantisme et le merveilleux contribuent à construire un univers romanesque où s'élabore une

véritable réflexion sur l'homme, le savoir et la société... C'est cette richesse de l'œuvre que le cours tentera d'explorer en s'intéressant à la langue de Rabelais, à ses procédés d'écriture, à la manière dont le roman se rapporte aux idéaux humanistes, aux enjeux religieux de son temps et, plus largement, à quelques grandes questions philosophiques qui anime autant Rabelais que ses contemporains.

Bibliographie :

CAPPELLEN, Raphaël et SMITH, Paul J., « Entre l'auteur et l'éditeur : la forme-liste chez Rabelais », *L'Année Rabelaisienne*, n° 1, 2017, p. 121-144.

GOYET, Francis, « D'Hercule à Pantagruel : l'ambivalence des géants », *Études rabelaisiennes*, XXXIII, 1998, p. 177-190.

HUCHON, Mireille, Rabelais, Paris, Gallimard, « Nrf biographies », 2011.

JEANNERET, Michel, « "Amis lecteurs". Rabelais, interprétation et éthique », *Poétique*, vol. 164, n° 4, 2010, p. 419-431.

LE CADET, Nicolas, « Rabelais et les rabelaisants : pour une histoire des querelles critiques au XXe siècle », *L'Année Rabelaisienne*, n° 1, 2017, p. 31-83.

LEBÈGUE, Raymond, « Rabelais et la parodie », *BHR*, XIV, 1952, p. 193-204.

LEBRETON, Julien, « Rabelais poète : prose et vers dans les " romans " rabelaisiens », *Loxias*, 2011, Doctoriales VIII, 34 (hal-04530803).

MARI, Pierre, Pantagruel, *Gargantua*, Paris, P.U.F., Études littéraires, 1994

MOUNIER, Pascale, *Le Roman humaniste : un genre novateur français 1532-1564*, Paris, Champion, 2007 (nombreuses pages sur Pantagruel).

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit et oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
50%	50%	100%	100%	100%

ECUE 6.3.3 - Approfondissement : littérature du XVIIe s.

Nom de l'enseignant : ? Puis Clément Duyck

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description du cours : **Libertinage et persécution dans les œuvres de Théophile de Viau et Cyrano de Bergerac.**

La troisième partie des *Œuvres* de Théophile de Viau (1625) contient des pièces que le poète a composées alors qu'il attendait en prison d'être jugé pour « crime de lèse-majesté humaine et divine », après une campagne lancée contre les « libertins » par le jésuite Garasse. Témoignant de sa peur et de sa déréliction, le poète s'efforce de mobiliser des soutiens en vue d'obtenir sa libération et les pouvoirs d'une imagination aux vertus compensatoires. Dans l'« histoire comique » des *États et Empires du soleil* de Savinien de Cyrano de Bergerac (1662), le personnage-narrateur Dyrcona, acquis aux idées nouvelles de la science et de la philosophie, endure une persécution sans fin sur la terre comme sur le soleil, entre prisons, fuites et procès. Réelles ou fictives, les persécutions qui s'abattent sur les protagonistes de ces œuvres témoignent ainsi des contraintes juridiques et

sociales qui pèsent durant l'Ancien Régime sur les comportements et sur l'écriture dite libertine, qui souhaite les contourner ou les subvertir.

Œuvres au programme :

Viau, Théophile de, *Œuvres poétiques. Les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé*, éd. Guido Saba, Paris, Classiques Garnier, 2008, 3e partie : « Recueil de toutes les pièces de Théophile, depuis sa prise jusques à présent (1625) », p. 271-369. L'œuvre est téléchargeable gratuitement à partir du site de la BU : <https://classiques-garnier-com.ezproxy.u-pec.fr/viau-theophile-de-oeuvres-poetiques-suivies-des-amours-tragiques-de-pyrame-et-thisbe.html>

CYRANO DE BERGERAC, Savinien de, *Les États et Empires du soleil*, éd. Bérengère Parmentier, Paris, Flammarion, « GF », 2003.

Modalités d'évaluation :

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général				Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>		<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Oral	Écrit	Oral	Oral	Oral
25%	25%	50%	100%	100%	100%

ECUE 6.3.4 - Atelier des médiévistes ou Latin (LANSAD) ou Grec (LANSAD)

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE obligatoire à choix. Les étudiants choisiront 1 enseignement parmi les trois suivants :

6.3.4.a ATELIER DES MÉDIÉVISTES

Nom de l'enseignant : Marie-Madeleine Huchet

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : atelier des médiévistes

Ce cours vise à approfondir la connaissance de l'ancien français par l'étude de manuscrits. Il s'agira de comparer différents témoins manuscrits d'un même texte pour en faire ressortir les caractéristiques syntaxiques et morphologiques.

Bibliographie : donnée lors du premier cours

Modalités d'évaluation

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
50%	50%	100%	100%	100%

6.3.4.b LATIN

Nom de l'enseignant : A. Raffarin ou A. Buisson

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours :

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de Langue latine– Lansad du S5. Il peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà étudié le latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

Modalités d'évaluation :

Régime général		Régime dérogatoire	
Contrôle continu	Seconde session	Examen	Seconde session
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit

Régime général		Régime dérogatoire	
100%	100%	100%	100%

6.3.4.c GREC

Nom de l'enseignant : T. Miguet

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 par semaine

Description du cours :

Ce cours s'inscrit dans la stricte continuité du L3S5, qui est un prérequis obligatoire.

Ce sera un cours de langue à partir de la lecture de textes : nous lirons et traduirons quelques textes (trois ou quatre dans l'année), assez longs, tirés de la littérature grecque. L'objectif est de travailler la pratique de la langue et de la traduction, tout en s'initiant à la littérature grecque. Des remarques de commentaire littéraire et civilisationnel seront ponctuellement données.

Bibliographie

Les textes étudiés seront distribués au fur et à mesure.

Régime général		Régime dérogatoire	
Contrôle continu	Seconde session	Examen	Seconde session
Écrit	Écrit	Écrit	Écrit
100%	100%	100%	100%

UE 6.3 – Parcours Artisan de l'image - Produire et analyser un projet audiovisuel

ECUE 6.3.1 - Projet de documentaire ou de fiction : production et post-production (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire : 20 h/ semestre

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 6.3.2 - Philosophie de l'image (ouverture en 2028-2029)**Nom de l'enseignant** : À compléter**Volume horaire** hebdomadaire : 2 h/semaine**Description de cours** : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>**ECUE 6.3.3 - Médiation Culturelle (ouverture en 2028-2029)****Nom de l'enseignant** : À compléter**Volume horaire** hebdomadaire : 2 h/semaine**Description de cours** : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>**UE 6.3 - Parcours Communication : Pratiquer la communication numérique****ECUE 6.3.1 - Droit du numérique****Nom de l'enseignant** : Anne GRANGER**Volume horaire** hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : *Le cours de droit et enjeux de la transformation numérique entend fournir aux étudiants une première approche des évolutions juridiques liées à l'essor du numérique. À la fin du cours, les étudiants devront maîtriser les principaux aspects juridiques relatifs à l'intelligence artificielle, à la protection des données personnelles, aux plateformes numériques. De manière générale, les étudiants devront maîtriser le vocabulaire juridique, identifier les règles applicables ainsi que les textes en cours d'élaboration, expliquer les solutions jurisprudentielles pertinentes et articuler des arguments techniques de façon à pouvoir organiser des démonstrations juridiques*

convaincantes.

Bibliographie : - A. BENSAMOUN et G. LOISEAU (dir.), *Droit de l'intelligence artificielle*, LGDJ, coll. Les intégrales, 2e éd., 2022

- B. BERTRAND (dir.), *La politique européenne du numérique*, Bruylant, 2023

- X. DELPECH (dir.), *L'émergence d'un droit des plateformes*, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2021

- G. DESGENS-PASANAU, *La protection des données personnelles*, LexisNexis, 5e éd., 2022

- X. LEONETTI et CH. FERAL-SCHUHL, *Cybersécurité. Mode d'emploi. Entreprise, monde numérique et protection des données personnelles*, PUF, 2022

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 6.3.2 - Usages professionnels de l'Internet

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 4 h toutes les deux semaines

Description de cours : Comment utiliser le web, les applications ou les réseaux sociaux pour contrôler son identité numérique, améliorer sa e-réputation, valoriser une candidature, développer un réseau professionnel, promouvoir une marque, une idée ou une personnalité, ou exercer une veille informationnelle ? L'objectif de ce cours est la maîtrise de ces usages professionnels de l'Internet, dans leurs dimensions théorique et pratique. Les analyses sociologiques de ce que la transition numérique fait aux pratiques professionnelles précéderont donc les travaux dirigés consacrés aux outils et à leurs usages.

Bibliographie : - ALCANTARA C. (dir.), *Regards croisés sur un phénomène émergent : L'e-réputation*, Gualino Editions, 2014

- BOT, O. *Chercher et enquêter avec Internet*, Presses universitaires de Grenoble, 2018

- BOULLIER, D. *Sociologie du numérique*, Armand Colin, 2019

- MARRONE R., GALLIC C., *Le grand livre du marketing digital*, Dunod, 2018

- MESGUICH V., *Rechercher l'information stratégique sur le web, Sourcing, veille et analyse à l'heure de l'IA*, De Boeck Supérieur, 2026.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

ECUE 6.3.3 - Pratiques, formes et enjeux de la communication avec l'IA

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Les IAgens rebattent les cartes du numérique et des pratiques communicationnelles par leur fonctionnement et leur apparente facilité de prise en main. Elles sont entourées de discours sur l'innovation technique qui comportent néanmoins des choix politico-économiques à soulever. Nous en étudierons donc le fonctionnement avant de saisir la manière dont l'IA bouleverse le monde du travail. Ce cours permettra alors aux étudiant-es d'apprendre à utiliser l'IA de manière éclairée en ayant connaissance des enjeux socio-économiques et environnementaux sous-jacents.

Bibliographie : - ALCANTARA C., CHAREST F., WATINE T., *IA et communication Enjeux, discours et usages*, Presses universitaires du Québec, 2026

- BROUDOUX E., CHARTRON G., EPRON B., *Information et intelligence artificielle Opportunités et risques*, De Boeck Supérieur, 2025

- GEFEN A., *Humanités numériques : le savoir et l'enseignement à l'heure de l'IA*, Hermann, 2026

- LE CUN Yann, *Quand la machine apprend, la révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond*, Odile Jacob, 2019

- MESGUICH V., *Rechercher l'information stratégique sur le web, Sourcing, veille et analyse à l'heure de l'IA*, De Boeck Supérieur, 2026

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 6.3 - Parcours RCP : Renforcer sa pratique professionnelle

ECUE 6.3.1 - Stage

Nom de l'enseignant : Chaque étudiant est suivi individuellement par un enseignant référent

Volume horaire hebdomadaire : Stage obligatoire de 3 mois minimum

Description de cours : L'étudiant effectue son stage à compter du mois d'avril.

Modalités d'évaluation : le stage donne lieu à un rapport et une soutenance. Le tuteur de stage rend une évaluation du travail de l'étudiant qui est prise en compte dans l'évaluation finale.

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

ECUE 6.4.1. - LV1

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 6.4 - S'exprimer en langue étrangère

ECUE 6.4.1 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://lsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

UE 6.5 - Découvrir le monde professionnel (stage facultatif)

ECUE 6.5.1. - Stage facultatif

Modalités de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Doubles licences

LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Virginie Mathé - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi deux diplômes en trois ans. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une meilleure chance de réussite. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

Particularités de ces doubles licences

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante.

Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentree des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

Voir le livret des doubles licences en ligne.

Enseignement d'OUVERTURE

Proposés par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les enseignements d'ouverture doivent être choisis en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des enseignements d'ouverture', disponible en ligne :

<https://www.u-pec.fr/>

Dans la faculté des LLSH, cet enseignement doit être pris au second semestre de L2 (semestre S4).

Inscriptions

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans le catalogue.

L2-L3 : PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (INFORMATIQUE APPLIQUÉE – TICE)

Descriptif

Cette ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en deuxième année. Régime spécifique pour les géographes. L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). À choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1 : Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design. (P. DE BRITO)

Axe 2 : Montage audio et vidéo d'un mockumentary

Régime dérogatoire, double licence

Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent philippe.de-brito-parente@u-pec.fr le plus tôt possible pendant le semestre.

Modalités d'évaluation

Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : allemand, anglais (non débutant), arabe, espagnol, portugais, italien (niveau B1 minimum, à partir de la L2), le coréen réservé aux étudiants de LEA Sénart et le russe réservé aux étudiants en LEA Créteil (L1, L2, L3).

Inscription au LANSAD

L'inscription ou la réinscription pédagogique au LANSAD est obligatoire quel que soit le régime de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire).

Niveau L1

Depuis la rentrée 2023, les inscriptions en LANSAD pour la L1 sont soumises au passage d'un test de positionnement obligatoire à la rentrée de septembre. Ce test se fait sur la plateforme EPREL (<https://eprel.u-pec.fr/home>).

Il concerne seulement les langues suivantes, niveau non-débutant :

Anglais

Allemand

Espagnol

En quoi consiste le test ?

Le test prendra la forme d'un QCU (questionnaire à choix unique, une seule réponse possible parmi 3 ou 4 possibilités) d'une durée de 20 à 30 minutes selon les langues. Il comprendra 25 questions à faire dans l'ordre et sans possibilité de retour en arrière après avoir répondu.

Pour les autres langues (arabe, russe, portugais), il n'y a pas de test mais il faudra quand même se rendre sur Eprel pour faire un choix de langue.

Si vous voulez choisir une langue sans l'avoir jamais étudiée avant, il faudra quand même vous rendre sur la page du test. La première question du test visera à savoir si vous avez déjà étudié la langue en question. Par la suite, vous devrez passer au secrétariat pour présenter un justificatif prouvant que vous n'avez jamais étudié la langue en question.

Le passage sur Eprel vaut choix de langue définitif : il ne faut vous rendre sur Eprel (et passer le test) que dans les langues que vous voulez effectivement suivre.

Autres niveaux (L2, L3, Master)

Il n'y a pas de test. L'inscription se fait au niveau immédiatement supérieur à celui de l'année précédente, sauf les redoublants qui repassent le même niveau.

Néo-entrants (L2, L3, Master)

Les étudiants qui arrivent à l'UPEC en L2, L3 ou éventuellement Master sans y avoir effectué leur cursus précédent (= néo-entrants) doivent contacter le responsable LANSAD de leur langue ou leur responsable d'année, afin qu'ils puissent être inscrits dans un groupe.

Pour plus d'informations, consulter la page LANSAD sur le site de l'UFR LLSH : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad>

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0. Voir le livret Lansad.

PARTIE



SCOLARITÉ

Résultats, progression et diplôme

ÉTUDES ET SCOLARITÉ

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes réglementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Calendriers universitaires : <https://lsh.u-pec.fr/scolarite/calendriers-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

RÉGIME GÉNÉRAL ou Contrôle continu : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI) : réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - L'examen terminal : participation à l'épreuve organisée par le service des examens après en semaines 13 et 14.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI et ce, quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE ou Régime Spécial d'Études (RSE)

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagements des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III – régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisées dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

Règles de progression des études et d'obtention des diplômes de licence

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

Règles de poursuite d'études en Licence

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP (AjournÉ mais autorisÉ à poursuivre)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

PARTIE

VI

UNIVERSITÉ

Services, ressources et vie universitaire

Services de L'UPEC à connaître

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)

- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION

PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,

Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier

94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scui-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

- Culture

- > 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

- Vie associative et engagement

- > 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

- Emplois étudiants

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

- Logement

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

- Bourses et aides

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

- Permanence juridique

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – Maison de la Santé -

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

> 01 41 83 42 09

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T – 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 45
- Le samedi de 8 h 00 à 11 h 45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 45
- Le samedi de 8 h 00 à 11 h 45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13 h – 18 h

Vocabulaire en usage

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare dorénavant principalement à bac +3, mais une dernière fois aussi, en 2026-2027, à bac + 5 (voir à Master MEEF)

CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

Enseignements d'ouverture : ces enseignements sont proposés par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des enseignements d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

FC : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

IA : Inscription Administrative / IP : Inscription Pédagogique

INSPÉ : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

DANS QUELLE SALLE EST MON COURS ?

1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXX

Identifiant court :

Mot de passe :

SE CONNECTER

JE ME CONNECTE
identifiant & mot de passe étudiant

2

LISTE DES RESSOURCES

Nom ▲

- Groupes
 - 900 - DIFPRO
 - 900 - Groupes Services centraux et d
 - 900 - MIEE
 - 900 - OSU-EFLUVE
 - 900 - PATRIMOINE
 - 901 - UFR DROIT
 - 902 - UFR LETTRES CC
- Enseignements 1er Semestre

JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3

CALENDRIER

Semaines ▼

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



OÙ SE TROUVE MA SALLE ?

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan

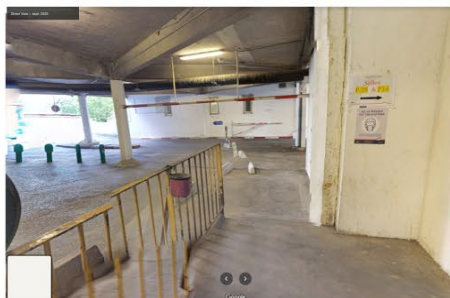


LES SALLES CACHÉES

Salle i1-P28 Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006 Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901 à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec





llsh.u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil
61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université